

## Mobilisations environnementales et dynamiques des territoires : le cas de Plaine Commune, communauté d'agglomération d'Ile-de-France

Nathalie Blanc, Alice Canabate, Nicolas Douay, Angela Escobar et Flaminia Paddeu

Volume 17, numéro 2, septembre 2017

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1058199ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal  
Éditions en environnement VertigO

### ISSN

1492-8442 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Blanc, N., Canabate, A., Douay, N., Escobar, A. & Paddeu, F. (2017). Mobilisations environnementales et dynamiques des territoires : le cas de Plaine Commune, communauté d'agglomération d'Ile-de-France. *VertigO*, 17(2).

### Résumé de l'article

L'article porte sur la place des associations d'agriculture urbaine sur le territoire de Plaine Commune, communauté d'agglomération d'Ile-de-France. Dans le prolongement de travaux portant sur l'environnementalisme civique, il s'agit d'examiner la manière dont les activismes locaux reconfigurent l'engagement des citoyens sur les territoires et les gouvernances urbaines. Il apparaît une double logique territoriale tant liée à la nature des acteurs qu'aux dynamiques spatiales et sociopolitiques.



---

# Mobilisations environnementales et dynamiques des territoires : le cas de Plaine Commune, communauté d'agglomération d'Ile-de-France

Nathalie Blanc, Alice Canabate, Nicolas Douay, Angela Escobar et Flaminia Paddeu

---

- 1 L'« activisme environnemental » s'est emparé de pratiques et d'espaces d'action spontanés qui viennent redessiner les contours de la citoyenneté et de la façon d'habiter les territoires. Des expériences diverses se multiplient pour tenter de mettre en œuvre des principes et valeurs relatives à l'engagement à l'égard de l'environnement avec, par exemple, les jardins partagés, l'apiculture et l'agriculture urbaine, les AMAP (Association pour le maintien de l'agriculture paysanne), les mobilités douces et les cheminements verts, les Systèmes d'échange locaux (SEL), les Sociétés coopératives et participatives (SCOP) et la pratique de l'urbanisme tactique (Douay et Prévot, 2014; Douay et Prévot, 2016; Raynaud-Desmet, 2012). Ces projets, dont beaucoup relèvent de l'économie sociale et solidaire, semblent montrer que d'autres systèmes de partage et de coexistence peuvent se développer, notamment à des échelles locales et, de plus en plus souvent, grâce aux technologies du numérique (Cardon, 2010). Le numérique nous donne paradoxalement l'occasion de reconsidérer le projet de société collaborative afin de bâtir demain une société des « communs », bien au-delà des seules dimensions économique et financière. Contre les plateformes de ladite économie du partage, qui n'en a que le nom et semble plutôt une sorte d'économie « au compteur », le « coopérativisme de plateforme »<sup>1</sup> œuvre dans le sens d'une société collaborative, solidaire et sociale.
- 2 Attentifs à ces évolutions et poursuivant des recherches menées sur l'environnementalisme civique (Blanc et Emelianoff, 2008; Fisher et al., 2012), les chercheurs engagés dans le projet de recherche action CIVIC'ACT à l'origine de cet article visent à analyser et à développer une cartographie de l'activisme environnemental dans

le Grand Paris<sup>2</sup>. Le présent article, construit en deux parties, rend compte partiellement de ces travaux en cours. La première partie présente le programme théorique à l'origine de l'enquête. Nous cherchons à interroger les conditions d'émergence et de développement des collectifs environnementalistes de la société civile selon une approche multidimensionnelle et multi-scalaire. La deuxième partie, construite à partir d'une campagne d'entretiens, se centre sur l'enquête relative aux relations à l'environnement, institutionnel, social et biophysique des associations de promotion de l'agriculture et de la nature urbaine dans la communauté d'agglomération de Plaine Commune. Plaine Commune, communauté de communes créée le 1<sup>er</sup> janvier 2000 à l'initiative des communes d'Aubervilliers, d'Épinay-sur-Seine, de Pierrefitte-sur-Seine, de Saint-Denis et de Villetaneuse, devient, un an plus tard, communauté d'agglomération, regroupant neuf communes du Grand Paris et de la région Ile-de-France (Seine-Saint-Denis, Ile-de-France). Une communauté d'agglomération est un Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, qui prévoit une importante intégration des communes membres<sup>3</sup>. La position périphérique de Plaine Commune par rapport à la Ville de Paris et ses profondes mutations spatiales et socio-économiques au cours de son histoire commune avec la métropole parisienne justifient le choix de ce territoire. Aujourd'hui, plus que dans les villes, la croissance est importante dans les zones périphériques qui constituent des réserves foncières pour le développement des espaces urbains, ce qui transforme les rapports « socio-spatiaux » et « l'organisation urbaine [...] dans son ensemble » (Rouxel, 2002). L'étalement urbain se caractérise par une augmentation notable de la surface urbanisée, qui grignote la place des espaces naturels et, surtout, des espaces agricoles. En France, sur une longue période, l'artificialisation dévore ainsi chaque année des dizaines de milliers d'hectares de sols beaucoup plus que la progression de la population française (CGDD, 2016). Dans les zones périurbaines, des friches « sous-utilisées » sont bâties, entraînées par la revalorisation de la propriété foncière (Baudry et al., 2014). Ce mouvement accompagne des projets d'aménagement et d'urbanisme qui laissent à la nature essentiellement une fonction ornementale et récréative. En ce sens, on distingue l'agriculture urbaine des pays du Sud exclusivement à fonction nourricière et l'agriculture des villes du Nord à fonction récréative et sociale même si cette dichotomie ne recouvre que très partiellement la réalité (Scheromm et al., 2014). Ces mutations sont notamment créatrices d'opportunités, mais aussi d'inégalités, de conflits. Les conflits se produisent dans la limite des contradictions entre activités, espaces et perceptions d'autrui, et comme l'exprime Simmel, « sont l'une de manières de socialisation les plus actives ». Les conflits permettent le dépassement de la figure du « contre autrui » par un « pour autrui », qui est la négation de l'unité et le constat d'une société vivante (Simmel, 2003, pp.19-22). Commençons par quelques mots sur le programme théorique.

## Éléments d'un programme théorique

- <sup>3</sup> L'urbanisation globalisée (UN-Habitat, 2013; Bai-Xi et al., 2014) représente une transformation inédite des sociétés humaines et son impact sur les modes de vie, la consommation des ressources, l'occupation du foncier, crée de très nombreux défis (Elmqvist et al., 2013). Parallèlement, il existe une conscience croissante de l'importance des dimensions culturelles et sociales des rapports à l'environnement naturel et construit (Dessein et al., 2015). Les formes collectives d'organisation et de prise en charge des

rapports à cet environnement contribuent, non seulement, aux transformations socio-écologiques des territoires, mais peuvent être une source de prise en considération des dimensions culturelles et sociales des vies urbaines dans leurs relations à l'environnement naturel et construit. La plupart des auteurs français s'attachent aux conditions et aux dispositifs institutionnels d'une prise de parole dans l'espace public par les habitants, d'une « concertation » permettant de résoudre ou d'anticiper les conflits, en s'attachant à décortiquer la « grammaire » de la participation (Tapie-Grime et al., 2007). C'est au contraire l'action et ses modalités multidimensionnelles et multiscales qui retiennent notre attention. L'engagement à l'égard de l'environnement est valorisé par l'action qu'il est à même de produire, par ses capacités d'activation communautaire, qui appellent des partenariats avec le système institutionnel, dans l'idée de porter l'action plus loin. En ce sens, nos méthodologies visent à dépasser une première génération d'analyses qualitatives et d'approches à l'échelle des groupes insuffisantes pour évaluer les problèmes de l'émergence de l'environnementalisme ordinaire en relation avec la transformation socio-écologique multi-dimensionnelle et multi-scalaire des territoires. Certes, l'espace joue un rôle essentiel dans l'analyse de la contestation (Auyero, 2005), mais la question spatiale reste marginale dans les études sur les dispositifs participatifs, à l'exception de quelques travaux sur les conseils de quartier en France (Blondiaux et Lévêque, 1999; Carrel et Talpin, 2012). La sociologie des mouvements sociaux montre, en particulier, comment l'espace représente une ressource ou une contrainte pour l'action collective. Zhao Dingxin (1998, p. 523) s'intéresse ainsi aux « conditions écologiques » qui structurent un mouvement social, c'est-à-dire aux « caractéristiques spatiales d'un environnement physique, sa densité, sa distribution, sa composition, les relations sociales qui l'accompagnent ainsi que les activités spatiales routinières d'une population donnée ». Il s'agit désormais d'affirmer le besoin de travail à différentes échelles et suivant diverses spatialités pour analyser le développement de ces mouvements associatifs incluant notamment la réponse aux inégalités environnementales selon trois aspects :

- 4 -les dynamiques d'organisation de la société civile, en interne et en externe : quel est le rapport de ces groupes aux diverses spatialités? Comment, avec quels acteurs, investissent-ils les territoires? Quelles sont les valeurs et les visions du monde qui guident et légitiment leur action? Ces questions vont de pair avec l'idée que les valeurs attribuées à l'environnement naturel et construit sont des valeurs relationnelles déterminées par des organisations politiques et des normes sociales (Chan et al., 2016), c'est-à-dire des attachements, des préférences, des principes associés à des rapports interpersonnels ou collectifs qui ne sont pas intrinsèquement présents dans les lieux, objets ou personnes, mais font partie de la manière dont les êtres humains construisent leur environnement, leurs relations avec des êtres humains et non humains.
- 5 les facteurs explicatifs de la présence et du rôle du mouvement associatif environnementaliste selon les territoires. Dans quelles conditions sociales, environnementales et politiques, ces groupes et leurs réseaux de partenaires contribuent-ils aux transformations socio-écologiques aux échelles locales et régionales? Quelles différences (sociales, économiques, territoriales) entre les territoires jouent-elles un rôle dans la structuration du mouvement associatif environnementaliste?
- 6 les productions sociales, culturelles, écologiques de ces organisations de la société civile et de leurs réseaux qui travaillent à la transformation des sites et des relations entre les êtres humains et la biosphère. L'activisme environnemental protéiforme pourrait

correspondre à l'émergence de projets reposant sur des valeurs de solidarité, de respect de la diversité culturelle, de démocratie locale et de citoyenneté (Auclair, 2011). Dès lors, les indicateurs quantitatifs de performance doivent prendre en compte les critères sociaux, culturels, c'est-à-dire des critères d'ordre qualitatif, incluant la valorisation du « mieux être » (Méda, 1999 ; Viveret, 2003 ; Gadrey et Jany-Catrice, 2005). En outre, les mouvements d'agriculture urbaine ou de jardinage collectif sont aujourd'hui convoqués comme l'incarnation de la lutte sociale et territoriale pour les communs urbains (Harvey, 2012 ; McClintock, 2010) face à la « tragédie du non-commun », c'est-à-dire de la privatisation des espaces (Dardot et Laval, 2014). En ce sens, l'activisme environnemental fait apparaître « des lieux et des moments, des personnes et des artefacts », qui « configurent du sens » (Cefai, 2007), articulant politique, constitution des collectifs et « constitution symbolique du social » (Rancière, 2004) traduite par la notion de « partage du sensible », qui désigne « ce système d'évidences sensibles qui donne à voir en même temps l'existence d'un commun et les découpages qui y définissent les places et les parts respectives », soit une certaine « esthétique du politique » (Rancière, 2000).

- 7 Ces dimensions mésestimées des transformations socio-écologiques conduisent à cantonner les groupes de la société civile à des actions supplétives, subreptices ou artistiques (Blanc et al., 2007), ou à intervenir dans des espaces expérimentaux (éco-quartiers, friches temporaires, etc.). Elles sont, en tous les cas, peu visibles, mal publicisées, en marge d'une pensée sur la fabrique urbaine. Laisser déployer les initiatives agissant sur la matérialité et donc l'idéalité de la ville (Lefebvre, 1968-1972), transformer l'espace urbain en un bien commun est un enjeu qui se situe encore devant nous.
- 8 Ces organisations de la société civile peuvent être définies comme des groupes de garant : ces collectifs conservent, gèrent, contrôlent, se battent pour, éduquent le public au sujet de l'environnement local (Connolly et al., 2013; Fisher et al., 2012 et Fisher et Svendsen, 2014). Pour comprendre leur rôle comme catalyseurs de cultures durables, il s'agit d'analyser de manière multidimensionnelle et multiscalaire, la variété de leurs rôles selon les territoires, les dynamiques propres et les positions dans des réseaux d'acteurs. L'objectif est de développer des bases de données géo-localisées pour produire des cartographies innovantes<sup>4</sup>. Ce projet de recherche-action vise également à porter appui à la structuration des groupes de garants en créant une plateforme numérique largement ouverte favorisant la réflexivité (associations, collectivités territoriales, chercheurs...) et les échanges (informations, ressources) entre les associations. Ce programme de recherche-action permettra de relier les dynamiques associatives et les inégalités socio-environnementales et politiques, en mettant en lumière les obstacles, mais aussi les leviers qui permettraient un développement de leur activité en relation avec les acteurs locaux selon les territoires.
- 9 Notre hypothèse forte est que la requalification des systèmes socio-écologiques par la société civile engage des processus de construction/reconstruction de communautés environnementales locales, tandis que les formes exogènes de revalorisation (aménagement requalifiant, transformation de l'image du quartier, accompagnement social...) ne reconnaissent pas, le plus souvent, les univers relationnels (Blanc et Emelianoff, 2008). La revalorisation d'un lieu implique en effet à notre sens celle des collectifs impliqués, qui suppose à son tour une reconnaissance de leur impact sur le milieu (sous ses formes minimales : fleurissement des balcons, propreté et soin de l'espace public, commun ou exposé au regard, ou au contraire dégradations), puis une latitude d'action quant au réaménagement de ce système socio-écologique. C'est sans

doute la force de l'action portant sur un environnement matériel que de transformer de manière incrémentale et avec une montée en puissance aussi bien le cadre de vie que la légitimité des acteurs qui le fabriquent. L'environnement comme œuvre collective devient alors un encouragement auto-entretenu à l'action. La réflexivité de l'action collective peut s'appuyer sur une réalité matérielle qui renvoie une image de la communauté. Ce jeu de miroir engage des formes de reconnaissance qui passent non seulement par le façonnement du paysage, mais par la transformation des systèmes socio-écologiques. Les interprétations qui consistent à assimiler l'action citadine à des actes reposant sur la défense d'intérêts particuliers sont donc assez éloignées de notre grille d'analyse. Il nous semble que les initiatives habitantes, au-delà de répondre à la prise en charge d'un environnement de proximité poursuivant une logique d'intérêt personnel, répondent à un souci plus englobant et correspondent à une proposition de vie plus écologique *lato sensu* (Zask, 2016). La prise en charge d'un milieu de vie par des associations de riverains serait la manifestation du fait que certains d'entre eux s'inventent gardiens et garants d'une nature qu'ils sentent menacée, dépendante de leur action au niveau local, et étroitement reliée à l'idée qu'ils se font d'une vie heureuse en cet endroit, et de manière plus générale sur la planète. Cette prise en charge permettrait aussi une réduction du potentiel anxiogène de la question environnementale, qui s'inscrit au premier rang des inquiétudes d'une partie croissante de la population (Michel, 2007).

## Des éléments d'état de l'art

- 10 Ce questionnement de recherche adresse le manque majeur de connaissances sur les infrastructures culturelles et sociales qui supportent la transformation socio-écologique dans l'optique de la durabilité. Il en va notamment de la place de la culture dans la durabilité, d'une conception large de la culture, à savoir la culture comme mode de vie, renvoyant à la seconde définition du concept par Raymond Williams (1985) : la culture régule tous les domaines de la vie, y compris l'environnement, et nos rapports à la nature, ce qui leur donne sens. Il en va, ensuite, du renouveau des institutions démocratiques à partir des cultures de la nature. Il en va, enfin, de la « capacitation » ou de l'autonomisation de la société civile.
- 11 Le développement durable a longtemps été cantonné à ses aspects techniques et environnementaux, délaissant la dimension culturelle (Dessein et al., 2015) et sociale (Geels, 2002 ; Berkers and Geels, 2011). La « durabilité culturelle » ou la « culture dans le développement durable » est définie comme une possibilité valorisée pour les organisations humaines, les communautés et les sociétés de préserver et de faire avancer la vie culturelle, y compris le patrimoine culturel, la vitalité culturelle, les pratiques humaines créatrices et la diversité culturelle, en tant que « fin en soi » (Dessein et al., 2015). La relation entre la culture et la durabilité implique également la culture d'une manière plus fondamentale dans le sens des visions du monde, des systèmes de valeurs et des univers symboliques formant une orientation civilisationnelle, qualifiés de « cultures de durabilité » (Rowson, 1997), ou « écocultures » (Slack et Whitt, 1992, Ivakhiv, 1997, Böhm et al., 2014). Une telle culture est imprégnée de la compréhension et du respect de la vie dans toute sa complexité, ce qui conduit à souligner les valeurs éthiques (Burford et al., 2013), permettant aux personnes de réinventer une « bonne vie » supposée plus durable. Cette conceptualisation a également été qualifiée de « culture comme développement durable » (Dessein et al., 2015). L'activisme environnemental permet

également une meilleure intégration des enjeux sociaux et sociétaux favorisant l'insertion de populations défavorisées, bien que de façon limitée et sous contraintes (Basset et al., 2008). Il en est de même pour l'agriculture urbaine (Duchemin, 2010).

- 12 Réfléchir aux apports socio-culturels que les habitants, en lien avec leur territoire, érigent comme nécessaires, au travers de l'analyse des collectifs de la société civile et de leurs revendications, permet également d'enrichir les dispositifs que l'on peut associer aux notions récentes et connexes de démocratie « participative » (Sintomer, 2007), « délibérative » (Blondiaux, 2008), « environnementale » (Barbier et Larrue, 2011) ou « écologique » (Bourg et Whiteside, 2010). Depuis les années 1970, les réformes politiques et les grands mandats de participation des citoyens dans les législations environnementales nationales ont exigé la participation de la société civile dans de nombreuses procédures. Dans les années 1990, l'expression de développement durable a valorisé un projet politique qui prend en considération les populations grâce à l'invention de nouvelles formes de gouvernance (Rumpala, 2010) et de participation (Jordan, 2008). Ces évolutions ont accompagné un renouvellement de l'action publique et des modes de gouvernance, marqués depuis quelques années par la volonté de favoriser des démarches ascendantes et d'accorder une place plus grande à la démocratie locale et aux pratiques territorialisées (Blondiaux, 2008). Ces évolutions ont engendré un « environnementalisme civique, c'est à dire des « processus de prise de décision locaux et collaboratifs pour générer des solutions novatrices et non réglementaires à toute une série de problèmes environnementaux » (Layzer, 2002, p. 2). La problématique environnementale entraîne donc des modalités de prise en charge spécifiques des problèmes politiques : l'engagement politique se déplace vers la transformation de la matérialité des milieux et des modes de vie (Blanc, 2016).
- 13 Les associations sortent globalement confortées de la montée en puissance des dispositifs de participation environnementale, que les acteurs du développement durable ont soutenu et promu comme autant de moyens d'asseoir leur reconnaissance et de consolider leur position (Barbier et Larrue, 2011). Un processus de légitimation de la « nébuleuse associative » est en cours, qu'il s'agisse des associations naturalistes ou environnementalistes, via en particulier la mobilisation de leur capacité de contre-expertise. L'association a su acquérir une légitimité démocratique faisant face à la légitimité des savoirs de « l'expert » professionnel (Pestre, 2011). Ce processus d'acquisition d'un pouvoir permettant d'agir sur le monde a souvent été investi au travers de l'idée d'*empowerment* ou d'autonomisation au Québec. La difficile traduction de cette réalité anglo-saxonne, sinon par des anglicismes tels « habilitation », « mise en capacité » ou « pouvoir d'agir » lui a conféré longtemps une certaine plurivocité (Sirianni, 2009; Bacqué et Biewener, 2014). Par ailleurs, l'importation même du concept en France a été tardive et ce n'est qu'au début des années 2000 que la notion a gagné des disciplines aussi diverses que la psychologie, les sciences de l'éducation, la sociologie, les sciences politiques ou la géographie. Pour certains, ses vertus transformatrices, un temps louées, semblent s'être étiolées (Béal et al., 2011) et avoir perdu leurs capacités créatrices initiales. Pour autant, certains travaux permettent de déceler la portée de transformation sociale que la notion peut recéler (Bacqué et Biewener, 2014). Donc si le concept d'*empowerment* fait aujourd'hui l'objet de critiques, sans doute est-il abusif de ne pas considérer les logiques d'autonomisation que ces dynamiques citoyennes permettent, et d'en réfléchir la portée en termes d'évolution large, symptomatique d'un changement social (Blanc et Emelianoff, 2008). En effet, face au déclin de la participation politique, il

convient de réfléchir à la vitalité du système démocratique et à sa capacité à notamment alimenter une « gouvernance collaborative » (Sirianni, 2009).

- 14 En somme, nous assistons aujourd'hui à l'émergence de nouvelles formes d'engagement (Douay et Prévot, 2012) construites autour de l'action directe, non médiatisées par des institutions ou des partis. L'analyse de ces espaces spontanés d'appropriation civique révèle leur importance politique notamment parce que l'une des tensions majeures que subissent les institutions procède du territoire; élément notable qui enjoint les sciences humaines et sociales à prendre en compte les espaces vécus (Blanc, 2004) de manière renouvelée. Il ne s'agit pas de nier la faiblesse des débats concernant la participation citoyenne, leur réduction aux éventuelles modifications de l'espace physique et esthétique aux dépens des enjeux de justice sociale et environnementale (Gatta, 2013). Il s'agit d'imaginer et de prendre en compte un possible renforcement des alternatives locales et des corps intermédiaires nés de la société civile qui permettent d'imaginer une société forte sur un plan social et politique en une époque de crise économique et écologique. Enfin, les travaux sont encore trop rares qui, en dehors de l'observation, pessimiste ou satisfaite, des formes de « domestication » ou d'« intégration institutionnelle » des mouvements sociaux par la participation, s'intéressent aux formes d'« ensauvagement des institutions » (Neveu, 2011). En effet, les formes de l'activisme environnemental, mais également les dynamiques démocratiques ainsi que les processus collaboratifs qui les constituent, sont en capacité de révéler la trame de nouvelles logiques politiques en lien avec la matérialité des territoires. Ces derniers sont au cœur de ces nouveaux enjeux d'appropriation à partir desquels se déploient des formes alternatives de citoyenneté et d'organisation sociale et politique, mais également et surtout de résistances aux acteurs économiques transnationaux. Ainsi, un attrait réel pour les vertus du local s'est développé dans nombre de mouvements sociaux. Il convient donc d'interroger la manière dont ces mobilisations renouvellent les formes d'action collective jusqu'à la refonte des milieux de vie, bousculant par voie de fait les bornes de ce qui est « politique » et de ce qui ne l'est pas (Cefaï, 2009), autrement dit les répertoires de représentation. Car il est important de penser le politique hors le politique et saisir le renouvellement des formes démocratiques (Ion, 2001).
- 15 L'étude des rapports au local et au territoire des associations d'agriculture urbaine de Plaine Commune permettra, en ces débuts de programme de recherche, de détailler des éléments de méthode et quelques résultats.

## Le cas de Plaine Commune

### Des éléments de l'histoire du territoire de Plaine Commune

- 16 Un bref détour historique peut permettre de saisir en quoi les transformations territoriales successives de la Plaine-Saint-Denis sont étroitement reliées aux dynamiques contemporaines du mouvement associatif environnementaliste.
- 17 En effet, au Moyen Âge déjà, le territoire de la Plaine-Saint-Denis ainsi que les territoires plus au nord avaient des fonctions importantes pour la ville de Paris. La fonction religieuse était assurée par l'abbaye de Saint-Denis qui devint la nécropole des rois de France. Cependant, le rayonnement du territoire était davantage garanti par ses ressources naturelles, et notamment par l'eau : le territoire de la Plaine-Saint-Denis était

un grand fournisseur de fruits et de légumes de la ville de Paris et des communes voisines (Philipponneau, 1959).

- 18 La présence d'eau sur le territoire a également favorisé le développement industriel au XIXe siècle, qui s'est accompagné du développement de jardins ouvriers et familiaux (Cabedoce et Pierson, 1996). Des groupes de jardins sont créés en région parisienne, d'abord dans Paris même puis en périphérie dans les communes les plus industrielles (Saint-Denis, Saint-Ouen, Pantin, Aubervilliers, Ivry...). Les jardins collectifs dissociés de l'habitation portent le nom de jardins-ouvriers, et ont une fonction sociale (Cabedoce, 2007). Après la guerre, on a préféré l'appellation de jardins familiaux : la prospérité revenue, le rôle alimentaire des jardins perdait son importance, et ils apparaissaient surtout comme des espaces de loisir très appréciés du public populaire (Dubost, 2007).
- 19 Tout au long de la première moitié du XXe siècle, l'installation d'une industrie lourde et d'équipements au service de la capitale favorise la construction de routes et des connexions. Les industries d'une ville en développement constant nécessitent une main-d'œuvre qui arrive massivement. La politique des grands ensembles née après la Seconde Guerre mondiale a un impact fort sur l'urbanisme des communes de la future communauté d'agglomération de Plaine Commune. Elle repose sur l'idée que la ville ancienne et dense n'est plus réformable, que les îlots insalubres, délimités à la fin du XIXe siècle, doivent être remplacés par des immeubles neufs et que l'hygiénisme exige de séparer l'habitat des usines. La commune de Bobigny, couverte de lotissements pavillonnaires dispersés autour d'un centre ancien, sort totalement transformée de la construction des premiers grands ensembles. Le choix du collectif est aussi un refus du pavillonnaire anarchique. Par ailleurs, la prospérité des Trente Glorieuses a contribué à la venue d'un grand nombre des travailleurs immigrés auxquels il fallait trouver un logement. Le logement social regroupe les personnes d'origine immigrée dans certaines communes de la banlieue ouvrière. Paris loge dans les barres des 4000 à La Courneuve, la huitième commune de Plaine Commune depuis 2005, pourvues de très grands logements, les familles chargées d'enfants des Africains salariés de la Ville de Paris (Fourcaut et Paquot, 2002).
- 20 Au niveau politique, la Plaine est un territoire emblématique de la banlieue rouge de Paris. Dès l'entre-deux-guerres, le Parti communiste en fait l'un de ses bastions. À cette époque, Saint-Denis, Stains, Pierrefitte, Villetaneuse et Epinay ont déjà élu des maires communistes et la totalité des communes de l'actuelle communauté d'agglomération est administrée par des maires communistes entre 1945 et 2001 (Bellanger et Mischi, 2013). Toutefois, au milieu des années 1970, la crise économique remet en cause le mode de fonctionnement de la banlieue rouge en sapant les ressources du communisme municipal. Malgré des tentatives de résistances à la désindustrialisation, beaucoup d'entreprises font faillite et le territoire se vide de ses activités et de sa population qui, par ailleurs, s'appauvrit. Ce territoire anciennement industriel de la banlieue rouge parisienne (Brunet, 1980) a connu un processus de désindustrialisation important, avec par exemple la fermeture de 103 grandes entreprises entre 1968 et 1980 à La Plaine (commune de Saint-Denis). Des secteurs entiers de l'industrie disparaissent, comme la métallurgie, la chimie ou la machine outil, remplacés par des friches industrielles. Les jardins collectifs dont la création avait été stimulée lors de la Seconde Guerre mondiale de manière à pallier les difficultés d'approvisionnement, reprennent de la vigueur (Cabedoce et Pierson, 1996). À partir des années 1975-1990, l'accroissement des inégalités, la désindustrialisation de la banlieue, l'arrivée de nouveaux flux migratoires vers l'île-de-

France, les difficultés que rencontre l'État providence remettent en cause le rôle des bâtiments construits durant les Trente Glorieuses. L'éclatement et la fragmentation de la métropole francilienne, le passage de la ville à l'urbain, c'est-à-dire de la ville dense enfermée dans ses boulevards à la métropole segmentée en zones industrielles et commerciales, étalement pavillonnaire et nouveaux ensembles urbains, ajoutent à la perte des repères.

- 21 Dans les années 1990, le territoire engage une mutation importante (Albecker, 2010). Les élites communistes locales s'écartent de la ligne orthodoxe du Parti communiste pour proposer une alternative avec le courant des « réformateurs ». Les élus réagissent aux mutations territoriales avec la création en 1985 d'un syndicat intercommunal, Plaine Renaissance, creuset de la communauté d'agglomération Plaine Commune, formée en 2001, qui regroupe neuf communes depuis l'adhésion de Saint-Ouen en 2013. Après 2005, sous la présidence de Patrick Braouzec, le territoire devient la principale intercommunalité d'Ile-de-France. Elle s'engage dans une mutation territoriale en profitant des opportunités foncières qu'offre la désindustrialisation. La stratégie territoriale est entrepreneuriale et vise le développement économique : des entreprises tertiaires et des industries à haute valeur ajoutée s'installent en grand nombre. La réalisation du Stade de France en vue de la coupe du monde de football de 1998 vient couronner ce positionnement.

### Où en est-on aujourd'hui?

- 22 Plaine Commune est désormais un établissement public territorial de la Métropole du Grand Paris. Le territoire continue d'être l'objet de mutations rapides et profondes; après la désindustrialisation qui a entraîné une dégradation du cadre de vie, les dynamiques urbaines contribuent à bouleverser les repères locaux des populations dans un paysage en radicale transformation. Les valeurs agricoles et ouvrières, héritage d'une histoire puissante, en même temps, engendrent une résistance civile qui prend appui sur le territoire.
- 23 Du point de vue strict de la morphologie urbaine, les constructions ont été conçues pour répondre aux besoins du développement industriel. Il est fréquent de trouver un tissu pavillonnaire ancien sous forme de petites maisons, des bâtiments à usage d'habitat collectif ainsi que des grands ensembles construits dans l'urgence pour les travailleurs dans les années 1960 et 1970. Un certain nombre de ces constructions se sont dégradées avec le temps, mais font l'objet d'une requalification de la part des pouvoirs publics. Cependant, nombre de lieux restent encore isolés du reste du territoire du fait des coupures urbaines liées à des infrastructures majeures (autoroutes, canaux, voies ferrées, friches industrielles). Cette fragmentation accroît les distances ressenties, augmente l'exposition aux nuisances environnementales (pollution de l'air, bruit, pollution des sols) et l'ensemble contribue à l'expression d'un mécontentement de la population (Escobar, 2014). Les plans d'urbanisme (Plan d'Occupation des Sols - POS, puis Plan Local d'Urbanisme - puis PLU<sup>5</sup>) ont joué un rôle important dans cette fragmentation socio-spatiale, promouvant la segmentation du territoire en zones « à urbaniser », « urbanisées », « agricoles » ou « naturelles », « pour raisons d'occupation exclusive de l'espace » (Thiébaud, cité par Desrousseaux et Stahl, 2014, p. 65, voir aussi Mehdi et al., 2012). Dans certains quartiers, ces barrières physiques rendent les espaces de nature de proximité, comme le parc Georges-Valbon ou la Butte Pinson, difficiles d'accès. Par

ailleurs, dans les villes les plus densément peuplées, comme Saint-Denis par exemple, l'offre en matière d'espaces verts de proximité est très limitée.

- 24 Sur le plan environnemental, les grandes infrastructures ainsi que l'urbanisation accélérée contribuent à la ségrégation. Cependant, le territoire conserve encore un couvert végétal important par rapport à Paris. 28 % de la surface de Plaine Commune en moyenne est végétalisée, pouvant aller jusqu'à 42 % dans certaines des communes qui la composent (Darly et al., 2013). Ces espaces verts occupent principalement les anciennes friches industrielles. Une tendance observée ces dernières années confirme que les acteurs de la requalification urbaine favorisent les parcs (espaces verts publics et privés) au détriment des friches cultivées et des jardins collectifs. Cette « mise en parc » impose un recadrage des fonctions, une distance entre les buts récréatifs et esthétiques et ne répond qu'en partie à la nécessité de « concevoir les espaces ouverts comme des lieux d'urbanité » (Darly et al., 2013).

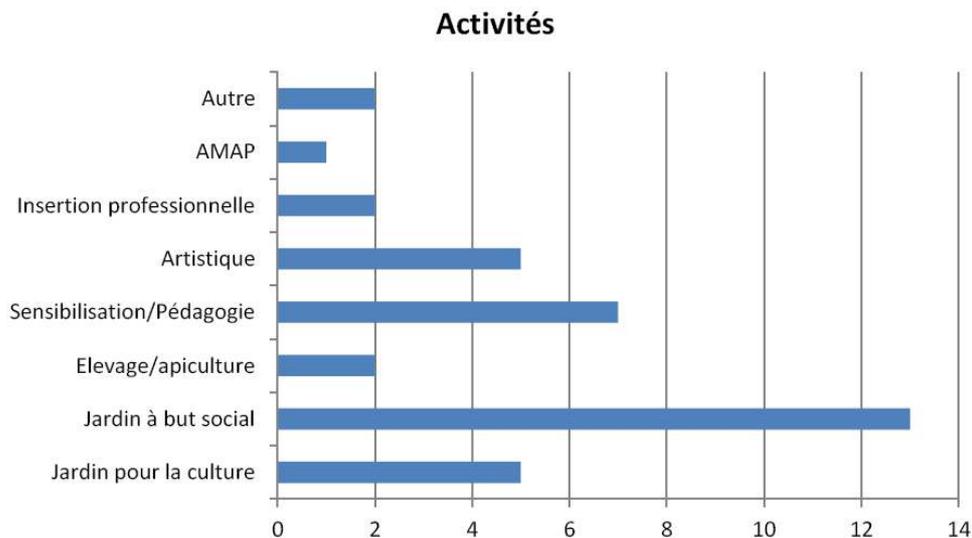
## L'enquête

- 25 À titre exploratoire, dans le cadre de ce vaste projet d'enquête sur l'activisme environnemental à l'échelle du Grand Paris, 37 entretiens ont été réalisés auprès de représentants des associations promouvant l'agriculture urbaine à Plaine Commune ou fournissant des activités-produits destinés à ce territoire.
- 26 L'enquête s'est déroulée en plusieurs temps. Nous avons commencé par recenser les associations. Les listes du Journal Officiel recueillent toutes les annonces de déclaration des associations faites en préfecture ou sous-préfecture. Ce journal publie des dizaines de déclarations par jour, ce qui veut dire que sa base de données est constituée d'un nombre important d'associations. La constitution de la liste d'associations a été établie à partir de certains critères de sélection tels les termes « agriculture urbaine » et « jardin ». La recherche par mots-clés ayant ses limites, les mairies et les maisons d'associations des villes ont été contactées. Parallèlement, nous avons exploité une liste d'associations publiées par la DILA (Direction de l'information légale et administrative) sur toute la France depuis 2004. Ont été extraites des matrices les lignes se rapportant aux thèmes et à la zone géographique de l'étude. Ces informations ont été vérifiées grâce aux sites web et à la maison des associations. Cependant, de nombreux contacts se sont ajoutés au furet à mesure de l'enquête. La participation aux fêtes des associations ou aux fêtes des villes a été très utile dans la collecte d'information dans la mesure où s'y retrouvait une majorité d'associations qui n'avaient pas répondu aux courriels ou qui n'étaient pas sur la liste. Toutes ces démarches ont permis de constituer une liste de 52 associations sous le critère « agriculture urbaine », trois associations installées en dehors de Plaine Commune, mais y ayant des actions et huit *Associations pour le maintien d'une culture paysanne* (AMAP).
- 27 Une grille d'enquête a été mise au point grâce aux apports de plusieurs disciplines (géographie, sociologie et économie) et divisée en cinq parties, à savoir, des généralités sur les associations (date de création, nombre de membres, activités), et leurs moyens de fonctionnement (type d'association, locaux, salariés, matériels, financement), les dynamiques associatives, les liens avec l'agriculture, les projets en cours ou en prévision et une dernière partie consacrée aux besoins des associations afin de mieux apprécier l'interface à réaliser. À partir de la liste des 52 contacts, 37 entretiens ont été réalisés. Les informations recueillies ont permis de dresser des tableaux de réponses. L'analyse et le

codage numérique des informations ont permis de créer une base de données et une cartographie de ces mêmes données.

- 28 Quatre types d'associations ont été distingués : les AMAP, les jardins pédagogiques, les jardins partagés et les jardins traditionnels, dits par les intéressés eux-mêmes ouvriers en dépit de l'abandon officiel de la terminologie depuis 1952, ou familiaux. Effectivement, dans nos enquêtes, deux jardins conservent le nom de « jardins ouvriers ». L'association « Jardins Ouvriers des Vertus » existe depuis 1935 avant que le terme ne disparaisse de la législation. Néanmoins, les « Jardins Ouvriers de Villeteuse » ont été créés après le changement législatif, en 1978. Dans les deux cas, on a constaté que l'utilisation du terme « jardins ouvriers » ne veut pas dire qu'ils sont exclusivement réservés aux ouvriers. Des familles, ou tout simplement des amateurs du jardinage cultivent des parcelles. Ces associations conservent ce nom pour témoigner de l'histoire ouvrière de Plaine Commune.
- 29 Les résultats de cette enquête ont été principalement :
- 30 Les réponses montrent le caractère divers de l'activité agricole confirmant les différents services rendus par cette pratique et son caractère foncièrement multifonctionnel (Figure 1) (fonction sociale, nourricière, professionnelle, environnementale). Il existe une grande *variété des activités associatives*, entre des activités productives orientées autour du vivant animal ou végétal, des activités protestataires contre la dégradation du milieu de vie, des activités récréatives autour de la découverte du patrimoine, ou d'activités sportives telle la marche urbaine (Logiques d'acteurs).

Figure 1. Objectifs et activités des associations.



- 31 Les acteurs se structurent suivant des *logiques spatiales à différentes échelles (locale, régionale ou même nationale)*. Qu'il s'agisse de la ressource foncière, ou financière liée aux logiques administratives, ou encore des territoires propres aux différents réseaux d'acteurs, l'environnement spatial, social et économique conditionne le développement des mouvements associatifs environnementalistes. Ce résultat devra être confirmé par la comparaison entre les dynamiques des groupes de garant selon les communes du Grand Paris. Nous montrons, d'ores et déjà, que l'importance du local pour ces mouvements

associatifs tient autant à leur faible prise en considération par un ensemble d'acteurs qu'à leur investissement de proximité (Logiques d'acteurs).

- 32 Les groupes de garant sont peu et très diversement structurés en réseaux d'acteurs, de façon à construire des représentations collectives de leur mouvement, et sont dépendants des ressources territoriales (foncier offert par la commune, subventions, animation...) (Logiques territoriales).
- 33 Sur les trente-sept associations interrogées, douze associations sont localisées à Aubervilliers et huit à Saint-Denis (Figure 2). Ces deux villes comprennent la moitié des associations enquêtées (Figure 3). En outre, plusieurs associations sont situées en dehors de Plaine Commune, mais ont des actions d'intérêt environnemental sur ce territoire. La création d'associations sur le territoire de Plaine Commune s'est particulièrement accélérée les cinq dernières années. Ainsi, seize associations sur trente-sept ont été créées depuis le tournant du siècle.

Figure 2. Localisation des associations.

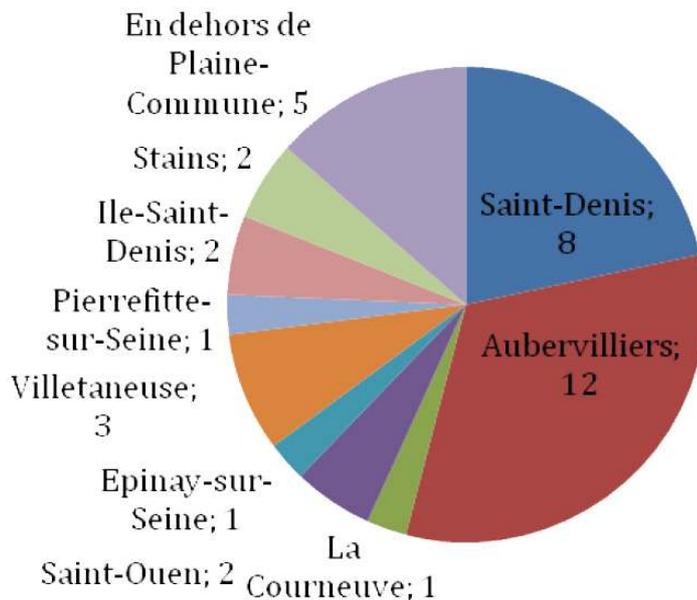
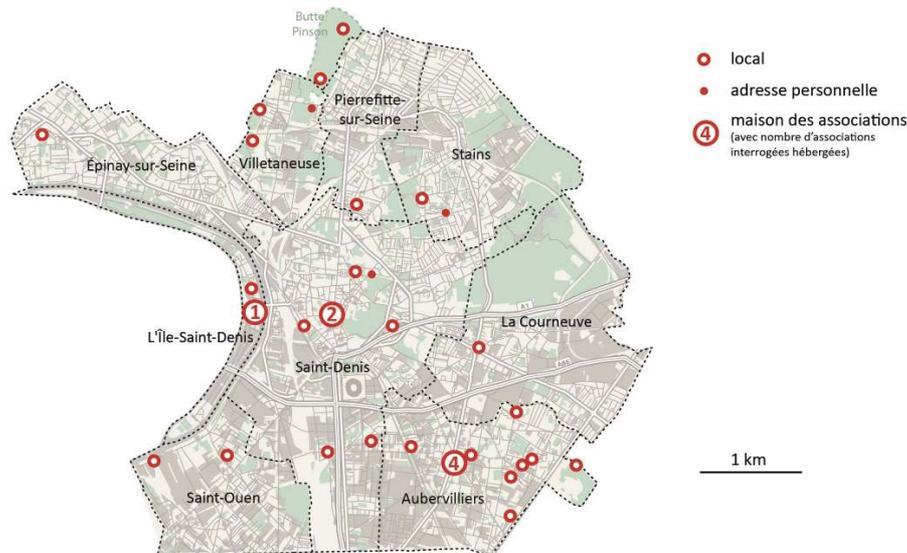


Figure 3. Les associations de la Plaine Commune interrogées.

## Les associations de la Plaine Commune interrogées\*

\* trois autres associations portant des actions dans l'espace « Plaine Commune », mais situées à Paris, Montreuil et Aulnay-sous-Bois, ont également été interrogées.



Sources : MOS (2012), DGST (2013), enquête de terrain « dynamiques associatives dans la Plaine Commune » - Laboratoire LADYSS (2015).

## Logiques d'acteurs

- 34 Les associations jouent un rôle essentiellement local, qu'il s'agisse d'alimentation, d'animation culturelle, ou d'autres services qu'elles offrent. Elles sont également en concurrence vis-à-vis de la ressource à l'échelle locale.

## Objets et logiques locales de l'action

- 35 Les jardins de douze associations créés dans l'optique d'une cohésion sociale entre les jardiniers sont vécus comme étant des lieux d'échanges et de rencontres plus que des parcelles cultivées pour des besoins alimentaires. À l'opposé, cinq associations administrent des jardins sur de grands terrains subdivisés en parcelles mises en valeur par des adhérents à des fins de production de végétaux destinés à l'autoconsommation. Environ 20 % des associations ont pour but de sensibiliser à l'environnement ou à certaines pratiques environnementales (comme les *Abeilles de la Butte Pinson*) ou diffusent des informations sur des événements ponctuels, par exemple les fêtes pour *Dyoniversité*. Les jardins sont souvent polyfonctionnels, combinant les projets pédagogiques avec une agriculture servant à satisfaire une partie des besoins alimentaires des adhérents. Grâce aux activités et aux espaces qu'elles aménagent, les associations contribuent à la multifonctionnalité des espaces, soit au maintien d'espaces sous-utilisés ou abandonnés, au recyclage de matières organiques, à la cohésion sociale, au bien-être en lien avec les espaces verts et boisés (Bell et Ward Thompson, 2007) et à la biodiversité, en même temps qu'elles participent à l'alimentation des familles, à l'éducation environnementale et à la création d'emplois (Aubry et al., 2014; Paddeu, 2015). Le rendement et l'efficacité agricoles ne sont pas les maîtres mots des associations d'agriculture urbaine enquêtées.

Les rapports de solidarité et les attentes en matière de développement personnel et collectif des acteurs pèsent plus que le volume des récoltes. Bien que ces associations produisent des ressources agricoles potentiellement sources de profits, elles souhaitent répondre à des projets sociaux qui ne se règlent pas par le marché, soit les rapports de l'offre et de la demande, mais par la coopération des adhérents et des habitants. Ces modes de fonctionnement ne sont pas exceptionnels. En règle générale, les jardins-cultures urbains associatifs fonctionnent grâce à une répartition consensuelle du travail et des coûts et accompagnent une conscience de la redistribution de bénéfices entre les membres et les non-membres (des fruits, des légumes, des épices, des plantes ornementales et médicinales, voire de l'argent, etc.). Ces observations rejoignent l'étude des pratiques des jardins d'insertion en France (Tassin la Demi-Lune, Décines et Mouans-Sartoux), au Québec et en Italie (Gênes). Karl Polanyi (1983) plaçait déjà, aux côtés du marché, la redistribution et la réciprocité, dans le fonctionnement du système économique (Pralyet al., 2014).

- 36 De manière plus générale, la contribution des productions alimentaires issues de ces collectifs d'agriculture urbaine est marginale, mais n'est pas pourtant inexistante. Les associations trouvent, en dépit de l'encadrement législatif de leur pratique leur interdisant le commerce<sup>6</sup>, des fonds ou des services nécessaires à leur subsistance, ce qui leur permet parfois d'employer des personnes (jardiniers, maraîchers, bergers, accompagnants pédagogiques, etc.) L'usage d'une acception ouverte des termes « agriculteur » et « agriculture » incluant différents produits, pratiques, méthodes et milieux permet de mieux saisir les activités des associations de jardins urbains. Les idées préconçues sur le caractère et l'espace de l'activité agricole sont en lien avec le statut d'agriculteur en France. Dans le milieu urbain et périurbain, ce métier est presque invisible pour la jurisprudence. À la différence du Québec, par exemple, beaucoup plus progressiste à cet égard, l'hybridation des fonctions des associations en France se fait malgré l'inadéquation des lois et sans une reconnaissance adéquate des acteurs. Un agriculteur n'est considéré comme tel que s'il tire la majorité de son revenu de sa pratique, et il ne peut participer aux déjà peu nombreux bénéfices qu'offre le métier qu'à plusieurs conditions très difficiles à satisfaire en ville. Il doit travailler au moins deux hectares de terrain, pour pouvoir s'affilier à la Mutualité sociale agricole (Praly et al., 2014), et doit exploiter 25 ares pour que son activité soit considérée comme agricole en Île-de-France (Desrousseaux et Stahl, 2014). Il existe, en revanche, des « jardiniers » salariés chargés de l'entretien des espaces verts communs, auxquels on assigne une fonction exclusivement récréative ou d'aménagement. Une ouverture conceptuelle, qui n'est pas encore assumée par la loi, devra rendre visible le phénomène de l'agriculture en ville de manière à contribuer, dans une approche territoriale et systémique, à saisir les passages entre urbain et rural (Scheromm et al. 2014).

## Concurrence ou complémentarité?

- 37 La grande variété des projets portés par le monde associatif repose au contraire sur des ressources précisément définies, notamment le foncier, et des financements peu nombreux. Certes, les ressources propres aux activités associatives proviennent de financeurs divers (Figure 4). Cependant, confirmant l'importance du local et dans la mesure de leur compétence en matière environnementale, les mairies sont les institutions les plus sollicitées. Les municipalités mettent en place un dispositif d'aide au

travers des maisons des associations. Plaine Commune et le mécénat se trouvent respectivement en deuxième et troisième positions. La région attribue des fonds pour à peine un tiers des associations tandis que le département ne contribue que pour deux des associations. La plupart des associations interrogées (vingt-quatre) occupent un local et/ou un terrain à titre gratuit ou via une convention avec la commune ou une structure publique (Figure 5). Seules quatre associations sont propriétaires de leurs locaux et trois de leurs terrains. Il y a seize associations qui n'ont pas de local et/ou de terrain et ont leur siège chez un particulier. Dans les trois quarts des cas, le matériel et les équipements des associations leur appartiennent et ont été achetés sur fonds propres. Les associations ont des modes de financement très hétérogènes. Un tiers fonctionne avec les seules cotisations de leurs adhérents. Ce cas de figure concerne généralement les petites associations gérant des jardins partagés ou pédagogiques. Neuf fonctionnent avec des cotisations et subventions et cinq cumulent ces deux sources et la vente de biens ou prestations de services. De petites ventes occasionnelles assurent les bénéfices utilisés directement par les associations pour l'achat de matériel ou pour permettre leurs activités. Les prestations de services concernent les associations faisant de l'insertion professionnelle, comme c'est le cas pour l'association *Halage* ou du pâturage comme c'est le cas pour l'association *Clinamen*. La relation des associations enquêtées avec les institutions publiques et privées varie selon la présence ou l'absence de salariés. Notons, par exemple, qu'*Halage*, une association faisant de l'insertion professionnelle qui compte 35 salariés permanents et 70 salariés en contrat d'insertion, a des relations avec de nombreux acteurs locaux publics, tels la mairie, NatureParif, Paris Habitat, le Conseil Général, Réseaux Ferrés de France (RFF) entre autres. En revanche, les associations sans salariés tendent à avoir des relations de partenariat plus ponctuelles (événements, fête des associations, etc.) avec les pouvoirs publics, voire une relation de contestation pour certaines (Dionyversité, l'Usine à Gazon).

Figure 4. Des financeurs divers.

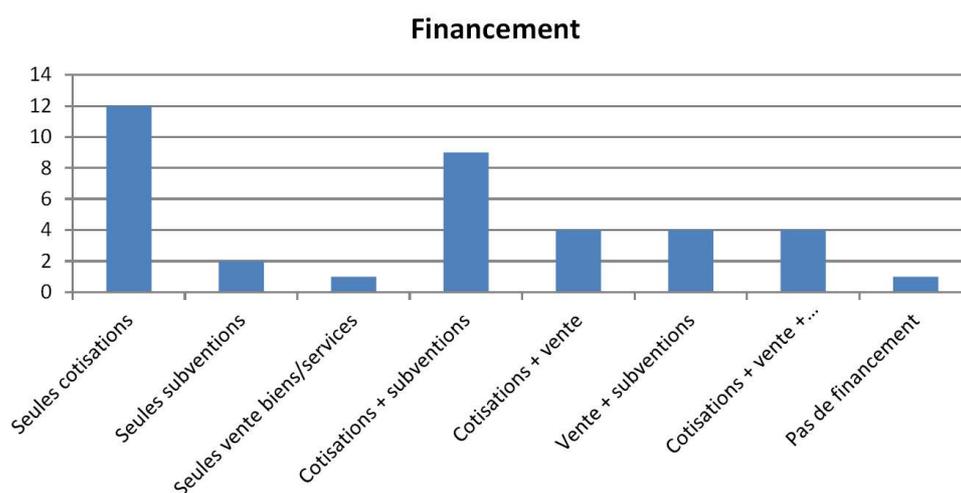
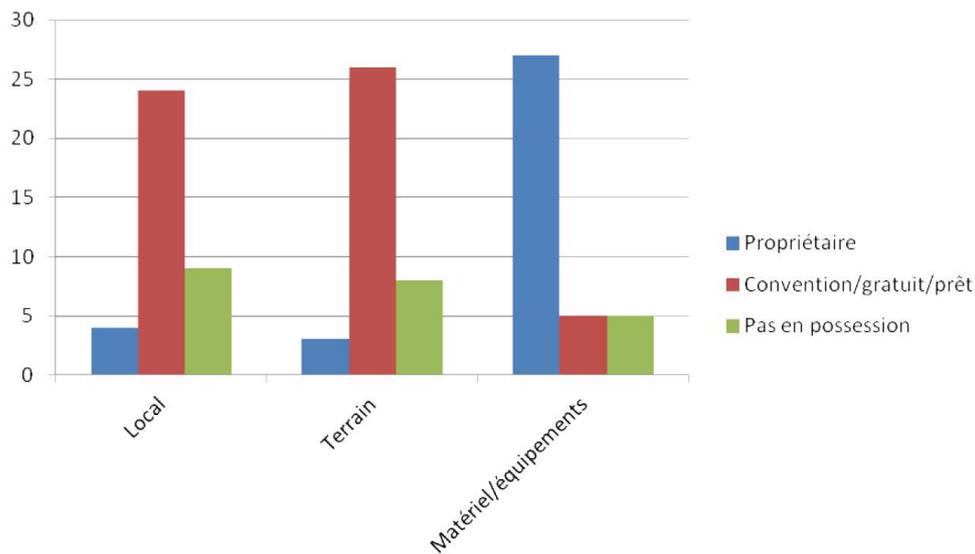
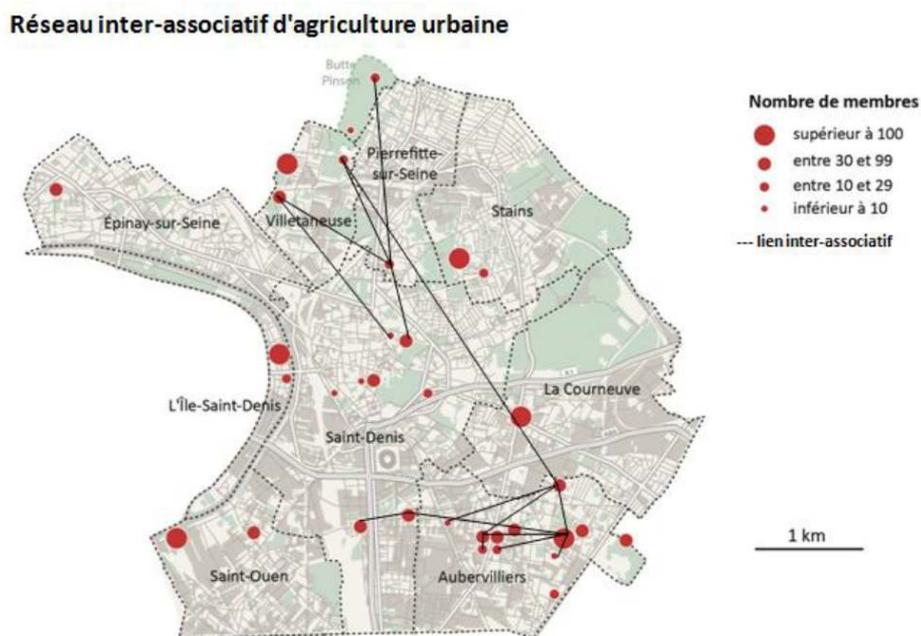


Figure 5. Ressources des associations.



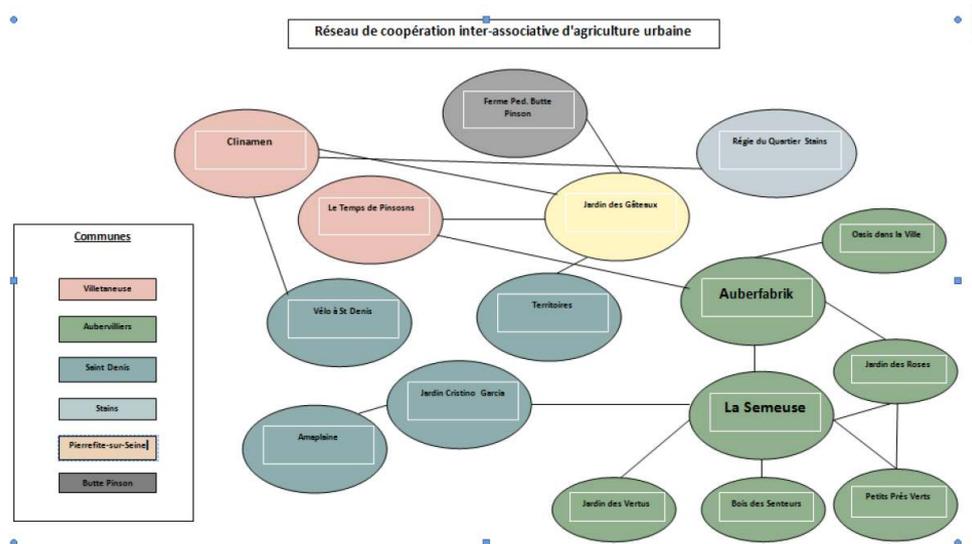
- 38 Des logiques de concurrence ont été repérées sur deux ressources, souvent rares, voire insuffisantes, dans plusieurs des cas, liées au développement associatif d'agriculture urbaine : les ressources spatiales (terrains disponibles) et les ressources monétaires (subventions, financement des projets). L'exemple de l'association d'éco-pâturage *Clinamen* et d'éducation environnementale *La Ferme Pédagogique de la Butte Pinson* illustre la dynamique concurrentielle au sein des associations enquêtées. Le centre du conflit était un grand terrain localisé à Villetaneuse, en face de l'Université Paris 13. Il existe un projet de construction de résidences universitaires à cet endroit, mais, en attendant, le terrain a été cédé sans appel à projets, à *La Ferme Pédagogique de la Butte Pinson*. Le président de cette association souhaitait travailler avec différents acteurs du territoire, mais à l'époque de l'enquête, n'avait pas trouvé des partenaires associatifs. Certaines des associations concurrentes lui reprochaient son opportunisme et individualisme. *Clinamen* a réagi négativement à cette attribution estimée injuste : le terrain se trouve sur son territoire et aurait pu lui permettre de développer des projets et constituer une source de nourriture pour leur troupeau. Cet événement illustre en partie ce qui freine le développement de la coopération inter-associative sur le territoire de Plaine Commune. Cependant, des cas d'alliance, voire de réseau, permettent de penser à des formes de partenariat horizontal, notamment à Aubervilliers (48 %) et Saint-Denis (31 %) aidées en ceci par les collectivités locales (Maison des Associations, Service de la vie associative...) (Figure 6 et figure 7)

Figure 6. Réseau inter-associatif d'agriculture urbaine.



Sources : MOS (2012), DGST (2013), enquête de terrain « dynamiques associatives dans la Plaine Commune » - Laboratoire LADYSS (2015).

Figure 7. Des réseaux de coopération.



Document 9 : réseau des associations d'agriculture urbaine enquêtées en Plaine Commune

## Logiques de territoires

- 39 Pour déterminer les territoires et réseaux associatifs, nous avons relevé le nombre d'associations citées en regroupant les associations suivant leur commune d'appartenance. Les associations principalement localisées à Aubervilliers, soit environ la moitié, et Saint-Denis, soit environ un tiers, concentrent les réseaux de coopération avec

des collectifs privés ou publics les plus vastes sur les 37 associations enquêtées (Figure 6 et figure 7). La Courneuve se situe en troisième position suivie par l'Île-Saint-Denis, Saint-Ouen et Villetaneuse. Epinay-sur-Seine se place juste avant Stains et Pierrefitte qui se situent toutes les deux en dernière position. Ces résultats sont à mettre en parallèle avec la proportion d'associations interrogées dans ces villes. En effet, la plupart des associations interrogées étaient localisées à Aubervilliers et Saint-Denis.

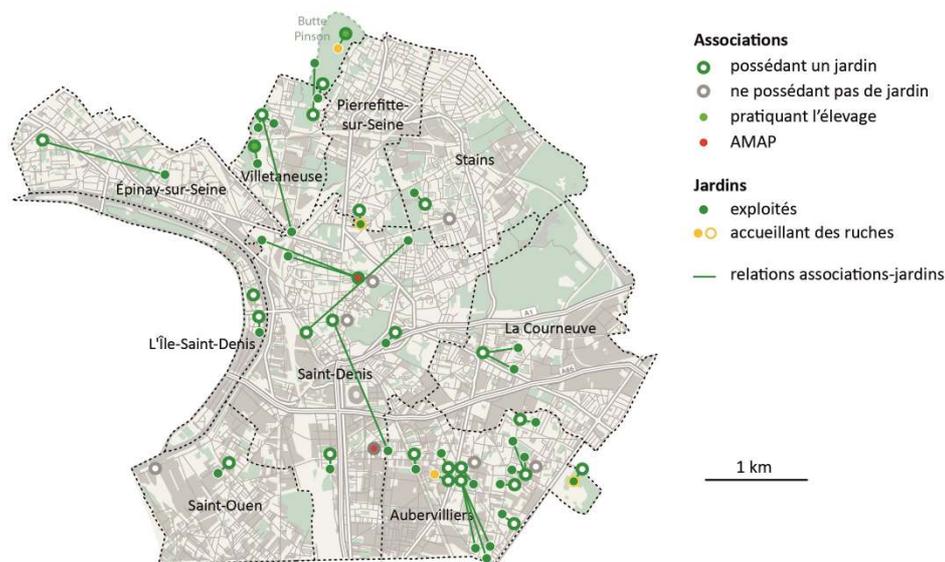
- 40 Nous avons également localisé les associations qui étaient citées et avons relevé le nombre de fois qu'une commune apparaissait pour établir quatre catégories : le nombre d'associations citées localisées à Plaine Commune, le nombre d'associations citées localisées dans d'autres communes de Seine-Saint-Denis, le nombre d'associations citées localisées à Paris ou dans d'autres départements à l'échelle nationale. Avec 85 % d'associations citées en Plaine Commune, le périmètre de coopération est surtout local. L'échelle départementale, avec les agglomérations du Raincy et de Bobigny, regroupe 20 % des interventions. Paris est en troisième position. Les coopérations associatives sont très rarement à l'échelle nationale. Dans les communes d'Aubervilliers et de Saint-Denis, les structures de la mairie, comme la Maison des associations, sont très dynamiques<sup>7</sup>. Les coopérations s'établissent en fonction des projets et des connaissances personnelles des membres des associations les uns avec les autres. 85 % des associations conservent les relations inter-associatives au niveau local, bien que certaines d'entre elles soient les têtes de réseaux associatifs plus importants.

## Quel espace?

- 41 Le réseau d'agriculture urbaine à Aubervilliers est très développé et relativement compact. On observe que les associations qui coopèrent sont, géographiquement, très proches (Figure 3). La création de liens de proximité peut renforcer le réseau associatif et peut faciliter la coopération inter-associative à travers la mise en place de projets communs. Une autre explication de ce phénomène peut venir du dynamisme des structures mises en place par les pouvoirs publics pour aider au fonctionnement (ressources, subventions, projets) des associations ou pour faciliter la création d'associations. Par exemple, des moyens économiques et humains non négligeables sont investis dans la fête des associations, un événement très publicisé organisé par La Maison des Associations. Il reste à déterminer si le développement perçu de la participation est organisé de façon ouverte ou finalisée en rapport avec des projets d'aménagement par les autorités politiques et administratives.
- 42 En observant les cartes de l'ensemble des projets - agricoles, culturels ou autres - menés par les associations (Figure 8 et figure 9), nous pouvons constater que leur emprise territoriale ne dépasse le cadre local que dans très peu de cas. Notons plus particulièrement que, dans la commune d'Aubervilliers, où se développe le mouvement associatif le plus important de notre échantillon, les associations d'agriculture urbaine ne sont pas impliquées dans des projets au-delà des limites communales. Cet ancrage local, qui se vérifie pour la majorité des associations enquêtées, s'explique par le fait que les projets agricoles sont strictement liés à l'entretien du terrain où se pratiquent ces activités. Mis à part un projet d'éco-pastoralisme mené par l'association *Clinamen* où les limites spatiales deviennent celles de la capacité de déplacement des moutons, le reste des projets agricoles menés par les associations sont relativement fixes dans le territoire.

Figure 8. Les projets agricoles associatifs dans la Plaine Commune.

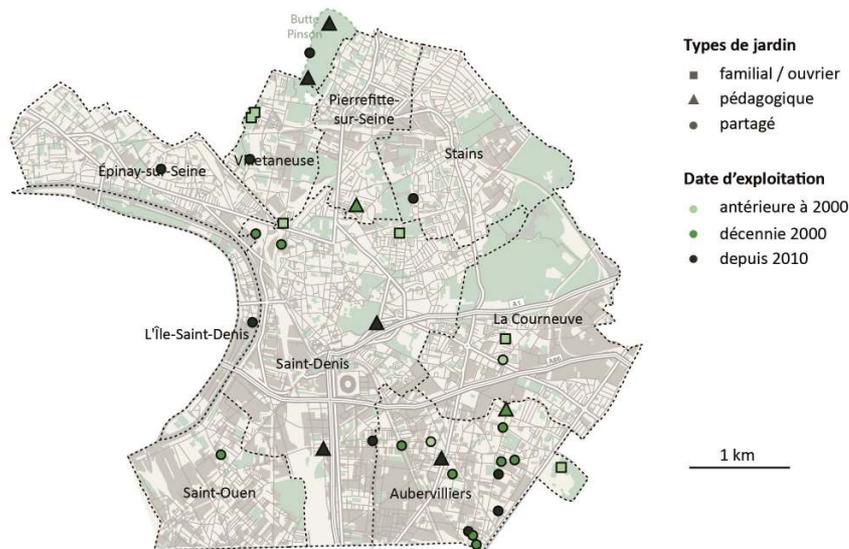
## Les projets agricoles associatifs dans la Plaine Commune



Sources : MOS (2012), DGST (2013), enquête de terrain « dynamiques associatives dans la Plaine Commune » - Laboratoire LADYSS (2015).

Figure 9. Les jardins associatifs de la Plaine Commune.

## Les jardins associatifs de la Plaine Commune



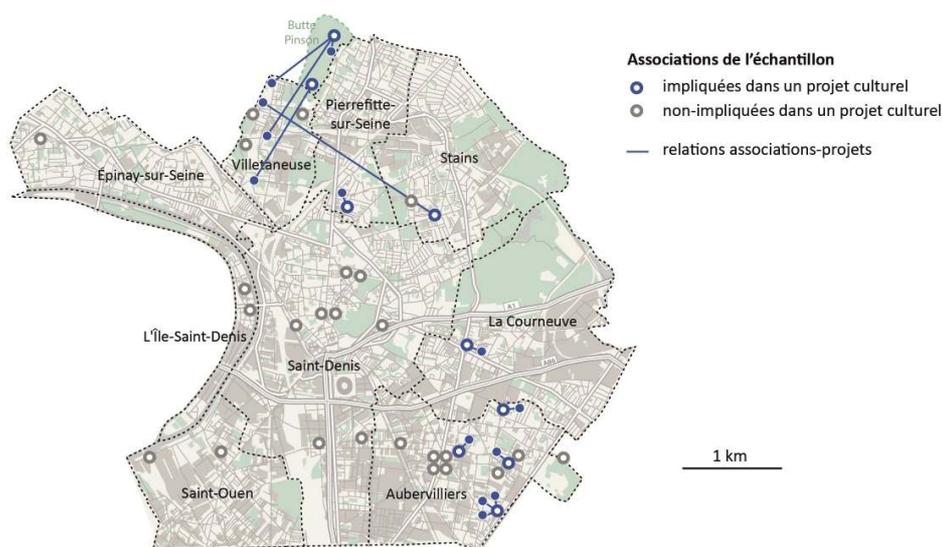
Sources : MOS (2012), DGST (2013), enquête de terrain « dynamiques associatives dans la Plaine Commune » - Laboratoire LADYSS (2015).

- 43 En revanche, les projets « culturels » (participation aux fêtes de la ville et du quartier, organisation d'événements, sorties culturelles, repas, interventions extérieures, etc.) (Figure 10) et les « autres » projets (recensement d'espèces, fourniture de fours solaires, atlas paysan, etc.) ont une portée territoriale plus ample. Ils sont moins nombreux que les projets agricoles, mais dépassent, dans plusieurs cas, les limites communales et leur

mobilité peut contribuer au développement de liens inter-associatifs. L'analyse de l'impact territorial exercé par les différents projets associatifs met en lumière les enjeux de coopération. Les projets agricoles très liés à un territoire qui nécessite de l'entretien sont moins favorables aux échanges intercommunaux. Or, les projets culturels et les autres types de projet portés par les associations d'agriculture urbaine peuvent facilement donner lieu à des échanges dépassant les frontières communales. En ce sens, mener des projets culturels permettrait aux associations promouvant l'agriculture urbaine de dépasser les frontières administratives.

Figure 10. Les projets culturels associatifs dans la Plaine Commune.

#### Les projets culturels associatifs dans la Plaine Commune



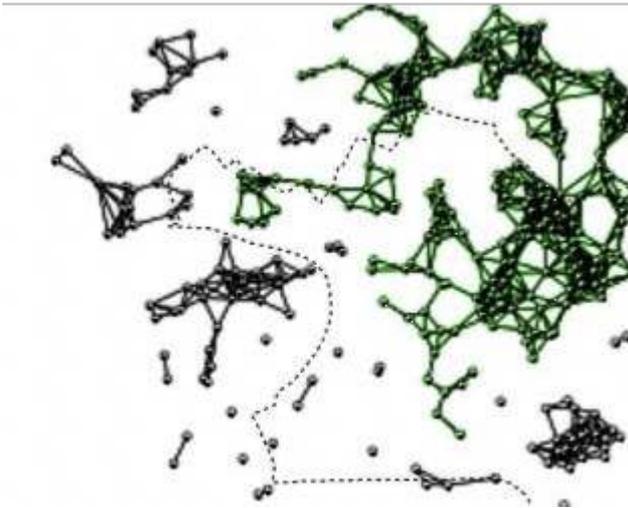
Sources : MOS (2012), DGST (2013), enquête de terrain « dynamiques associatives dans la Plaine Commune » - Laboratoire LADYSS (2015).

- 44 Alors que le territoire de Plaine Commune est reconnu pour son intégration institutionnelle et politique, les logiques intercommunales ne semblent pas avoir d'influence sur les modalités de fonctionnement des réseaux associatifs. Ce décalage doit nous rappeler que l'échelle de la commune conserve son importance pour la construction de la métropole. La municipalité conserve des prérogatives en matière de gestion de proximité.
- 45 En somme, l'impact des associations sur le territoire peut s'avérer plus ou moins significatif. Si la présence associative s'accompagne de la production de territoires agricoles, d'espaces valorisés sur le plan écologique, le but principal de ces collectifs est la création de lien social. L'intérêt d'une telle activité est multiple : les adhérents trouvent un lieu convivial qui leur donne accès à des produits agricoles, mais ce micro-lieu attire également la microfaune parmi lesquelles les pollinisateurs, et contribue à valoriser localement la biodiversité. Enfin, les pouvoirs publics trouvent le moyen de valoriser des parcelles et des friches à l'abandon leur permettant d'assurer une image de ville durable, outre les actions réalisées dans les espaces verts publics. En signant une convention d'occupation avec la ville, l'association devient le porte-parole de mesures prises par les pouvoirs publics en faveur de l'agriculture urbaine et de la biodiversité. Les relations des associations avec les pouvoirs publics sont souvent bonnes, des jardiniers de la ville

pouvant aider des associations, la ville proposant aussi ses services pour l'organisation d'évènements, par exemple. En ce sens, la commune d'Aubervilliers concentre de nombreuses associations qui entretiennent des relations fortes avec la ville, grâce notamment à la Maison des associations. Le fait que la commune d'Aubervilliers ait une très faible surface végétalisée (20 %) peut jouer un rôle dans l'engouement pour ce type d'associations, alors que les habitants de communes telles qu'Épinay ou Pierrefitte bénéficient d'espaces verts plutôt importants. La volonté des communes de valoriser patrimoniallement leur passé lourdement industriel explique également la dynamique associative.

- 46 Le regain observé du mouvement associatif ces cinq dernières années sur Plaine Commune serait-il le reflet d'une société civile fatiguée des processus de concertation proposés par les communes et qui souhaiterait avoir une action concrète? *Clinamen* souhaite, par exemple, montrer qu'un pâturage urbain est possible et qu'il serait possible de limiter, grâce à cela, l'usage de machines ou de produits pour désherber les villes. *Dyoniversité* souhaite que la culture soit accessible à tous. *Shakti 21* veut sensibiliser à une production de chauffage comme alternative au nucléaire. D'autres associations qui cultivent en ville ont pour objectif de sensibiliser à des alternatives en matière de consommation et de semis. De multiples raisons justifient l'objet social qui caractérise l'association.
- 47 De manière plus générale, et relativement aux objectifs de CIVIC ACT, treize des trente-sept associations répondantes se disent intéressées par ce que pourrait apporter une cartographie du réseau associatif à l'échelle du Grand Paris, et plus spécifiquement de Plaine Commune. Une liste d'acteurs-ressources en fonction des périmètres géographique et thématique est indispensable pour douze associations. Onze associations ont des difficultés à trouver des informations en vue d'obtenir des financements. Cinq associations disent n'avoir aucun besoin d'informations. Quatre ont besoin de travailler leur communication pour avoir plus de visibilité et enfin trois associations sont en manque de matières premières (eau, terreau) pour la pratique de l'activité agricole. Par ailleurs, le développement de l'environnementalisme civique pourrait permettre une mise en cohérence des territoires d'activité des associations et des politiques locales en matière de projet urbain, notamment en matière de trame verte et bleue (Figure 9 et Figure 11). Il s'agit de représenter, d'un côté, une carte des réseaux de connexions végétalisées et de l'autre, la carte des jardins associatifs.

Figure 11. Image adaptée de la carte de perméabilité et de connectivité des îlots herbacés peu ou non gérés en Seine-St-Denis (2010). Source : MNHN juin 2014.



## Conclusions

- 48 Depuis les années 1960, les auteurs américains sont attentifs à mesurer l'intensité de la mobilisation citoyenne, qu'elle soit le fait d'habitants ou d'individus. Avec les formes de participation, son intensité mobilise une partie des études américaines (Milbrath et al., 1965; Barnes et al., 1979; Verba et al., 1978). Le constat est fait d'un déclin général de l'engagement au cours des années 1980, puis d'un renouveau à la fin des années 1990. Les travaux de Putnam sont fondateurs de cette vision : étudiant l'engagement civique à partir d'une série d'indicateurs quantitatifs, il aboutit notamment à la thèse d'un désengagement des classes moyennes éduquées, particulièrement des étudiants (Putnam, 2000). À partir des années 2000, l'émergence de nouvelles formes d'engagement fait penser que le déclin analysé par Putnam est déjà révolu, et que la mobilisation se développe de nouveau d'un point de vue quantitatif. Il faut insister sur le rôle des mobilisations environnementales au cours de cette évolution, dans la mesure où elles proposent des enjeux d'engagement nouveaux, tout en recyclant une partie des pratiques de mobilisation issues de la période précédente. Des enquêtes tentent de caractériser ce renouveau quantitatif de l'engagement civique, et mettent en avant un engagement plus fort des citoyens dans les affaires locales (participation à des associations, contacts avec des élus et des fonctionnaires) (Hoffman-Martinot et al., 2003).
- 49 De fait, en France notamment, un nouveau type de gouvernance environnementale s'impose dans la pratique citoyenne et dans la théorie politique. On assiste à une certaine prise de conscience, de la part de pouvoirs publics et des collectivités territoriales, de l'importance de la société civile, témoignant de l'adoption des principes de la ville durable. En Île-de-France, les premiers jardins partagés voient le jour au début des années 2000 à Paris et leur création est le fruit d'une collaboration entre habitants, associatifs, et élus locaux (Demailly, 2014). Cependant, l'analyse des dynamiques sur Plaine Commune montre le décalage des discours avec la réalité, dans la mesure où cette prise de conscience peine cependant à se traduire dans la pratique. En fait, la spécialisation des services rendus par les associations et collectifs de la société civile et la diversité de leurs

modèles d'intervention rend complexe la concertation et la coopération, qui s'expriment plus dans la rue que lors des suffrages ou des procédures de concertation consensuelle. En outre, le primat du local est essentiellement lié à la faible prise en considération des actions associatives par les pouvoirs publics. Les groupes d'intérêts financiers ont un impact politique plus efficace que la société civile et les espaces de débat n'ont du poids que sur les sujets décidés à l'avance par les administrations (Raymond, 2009).

- 50 En outre, les difficultés du droit français pour reconnaître pleinement les activités agricoles urbaines, qui constituent une part importante des activités associatives environnementalistes, illustrent bien l'idée qu'au niveau politique, les mesures législatives et juridiques ne sont pas encore à la hauteur de la réalité des pratiques ni des défis de l'avenir (Desrousseaux et Stahl, 2014). Cela dit, il faut comprendre que la législation ne suffira pas à faire bouger d'elle seule les perceptions des citoyens à propos des activités agricoles en ville, ni à exécuter des projets concrets. Si les collectivités territoriales et administrations d'État participent encore du financement des projets dans une partie importante des associations, cela va de pair avec la démobilitation de l'État en plusieurs fronts pour des raisons d'économies budgétaires. Ainsi, on peut remarquer que la plupart des associations de Plaine Commune ont été créées dans les dernières années, suite au déclenchement de la dernière grande crise économique de 2008. Mais, les mouvements citoyens et associations civiles ne servent pas seulement de relais de l'action publique en temps de pénuries et de « chantier social », elles identifient et répondent aux besoins d'une communauté, tout en instituant progressivement de nouvelles formes de gouvernance des espaces et des ressources locales. Un des enjeux repose dans la capacité à développer de nouveaux « modes de gouvernances » à l'échelle des territoires (Nahmias et Hellier, 2012), en partant et en faisant face à des « cadres cognitifs » qui « limitent les marges d'action » (Raymond 2009, p. 12).

---

## BIBLIOGRAPHIE

Adger, W.N. et A. Jordan (Eds.), 2009, *Governing sustainability*, Cambridge University Press, Cambridge, 358 p.

Albecker, M-F., 2010, Du déclin urbain à la dynamique retrouvée? Le rôle des stratégies locales dans la première couronne de la banlieue parisienne (Issy-les-Moulineaux, Ivry-sur-Seine et Pantin), dans : Baron, M., Cunningham-Sabot, E., Grasland, C., Rivière, D. et Van Hamme, G. (Eds), *Villes et régions européennes en décroissance, maintenir la cohésion territoriale ?*, Hermès-Lavoisier, Paris, 346 p.

Agyeman, J. et B. Angus, 2003, The role of civic environmentalism in the pursuit of sustainable communities, *Journal of Environmental Planning and Management*, 46 (3), pp. 345-364.

Andrews, R.N.L., 1999, *Managing the Environment, Managing Ourselves: A History of American Environmental Policy*, Yale University Press, New Haven, Connecticut, 544 p.

Andrews, K.T. et B. Edwards, 2005, The organizational structure of local environmentalism, *Mobilization*, 10 (2), pp. 213-234.

- Aubry, C., J.-N. Consales et L. Keibir, 2014, L'agriculture urbaine en question : épiphénomène ou révolution lente ?, *Espaces et Sociétés*, n 158-3, "Agriculture et Ville", pp. 119-135.
- Auclair, E., 2011, Revenir vers les habitants, revenir sur les territoires, *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 2, n 2, URL : <http://developpementdurable.revues.org/8946>. Consulté le 18 juin 2016.
- Bacqué, M.-H. et C. Biewener, 2014, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, La Découverte, Paris, 176 p.
- Bacqué, M.-H. et M. Gauthier, 2011, Participation, urbanisme et études urbaines. Quatre décennies de débats et d'expériences depuis "A ladder of citizen participation" de S.R. Arnstein, *De Boeck Univ. Participations*, n1, pp. 36-66.
- Bai, X., P. Shi et Y. Liu. 2014. Realizing China's urban dream, *Nature* 509, pp.158-160
- Barbier, R. et C. Larrue, 2011, Démocratie environnementale et territoires : un bilan d'étape, *Participations*, n1, pp. 67-104.
- Basset, F., L. Baudalet et A. Le Roy, A., 2008, *Jardins partagés : Utopie, écologie, conseils pratiques*, Paris, Terre Vivante Éditions.
- Baudry, S., 2012, Reclaiming urban space as resistance: the infrapolitics of gardening, *Revue Française d'Études Américaines*, n 131, pp. 33-49.
- Baudry, S., J. Scapino, C. Aubry et E. Rémy, 2014, L'espace public à l'épreuve des jardins collectifs à New York et Paris, *Géocarrefour*, 89/1-2-3. URL : <http://geocarrefour.revues.org/9388>. Consulté le 17 août 2015.
- Béal, V., M. Gauthier et G. Pinson (Eds), 2011, *Le développement durable changera-t-il la ville? Le regard des sciences sociales*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 461 p.
- Bell, S. et C. Ward Thompson, C., 2007, Santé, identité et perception des lieux : le rôle des paysages locaux, dans : Berlan
- Berlan-Darque, M., Y. Luginbuhl et D. Terrasson, D. (Eds), *Paysages : de la connaissance à l'action*, Editions QUAE, Versailles, pp. 55-67.
- Bernard, T. et J. Young, 1997, *The Ecology of Hope : Communities Collaborate for Sustainability*, New Society Press Philadelphia, 244 p.
- Barnes, S. H. et M. Kaase, (Eds), 1979, *Political action. Mass participation in five Western democracy*, Sage Pub, Beverly Hills, 579 p.
- Bellanger, E. et J. Mischi, (Eds), 2013, *Les territoires du communisme. Elus locaux, politiques publiques et sociabilités militantes*, Armand Colin, Paris, 304 p.
- Berkers, E. et F.W. Geels, 2011, System innovation through stepwise reconfiguration : The case of technological transitions in Dutch greenhouse horticulture (1930-1980), *Technology Analysis and Strategic Management*, 23 (3), pp. 227-247.
- Bevir, M., 2009, La Gouvernance démocratique : perspectives systémique et radicale, *E-rea* [En ligne], 7.1, URL : <http://erea.revues.org/959>. Consulté le 15 juillet 2010.
- Blanc, N., T. Lamarche, E. Grésillon, F. Barbe et M. Lefebvre, 2017, *Natures en cultures. Vers une approche évaluative des rapports culturels à la nature*, Rapport de recherche EFESÉ, MEDDE, Paris.
- Blanc, N., 2016, *Les formes de l'environnement. Manifeste pour une esthétique politique*, Métis Presses, Lausanne, 234 p.

Blanc N. et C. Emelianoff, 2008, *L'investissement habitant des lieux de vie et milieux de vie : une condition du renouvellement urbain? Etude européenne et prospective (France, Pays bas, Allemagne, Russie )*, Rapport de recherche pour le PUCA, Université du Maine.

Blanc, N., 2004, Des milieux de vie à l'éco-système urbain, *Ecologie et politique*, 29, (Dossier : « Urbanisme durable »), Paris, Presses de sciences Po, pp. 99-110.

Blanc, N. et J. Lolive (Eds), 2007, *Cosmopolitiques 15 : « Esthétique et espace public »*, éditions Apogée/Cosmopolitiques, Rennes, 189 p.

Blondiaux, L., 2008, Démocratie délibérative vs. démocratie agonistique? Le statut du conflit dans les théories et les pratiques de participation contemporaines, *Raisons politiques*, n 30, pp. 131-147.

Blondiaux, L. et S. Leveque, 1999, La politique locale à l'épreuve de la démocratie. Les formes paradoxales de la démocratie représentative dans le XXe arrondissement de Paris, dans Neveu, C. (Eds), *Espace public et engagement politique*, L'Harmattan, Paris, 1999, pp. 17-82.

Böhm, S., Z. Pervez Bharucha et J. Pretty, 2014, *Ecocultures : blueprints for sustainable communities*, Routledge, London, 16 p.

Bourg, D. et K. Whiteside, 2010, *Vers une démocratie écologique : le citoyen, le savant et le politique*, Le Seuil, Paris, 112 p.

Bulle, R.J., 2000, *Agency, democracy, and nature : the U.S. environmental movement from a critical theory perspective*, MIT Press, Cambridge (MA), 360 p.

Bulle, R.J., L. Hall Turner, J. Carmichael et J.C. Jenkins, 2007, Measuring social movement organization populations: a comprehensive census of US environmental movement organizations, *Mobilization*, 12 (3), pp. 255-270.

Brunet, J.-P., 1980, *Saint-Denis, la ville rouge (1890-1939)*, Hachette, Paris, 462 p.

Burford, G., E. Hoover, I. Velasco, S. Janoušková, A. Jimenez, G. Piggot, D. Podger, D. et M.K. Harder, 2013, Bringing the "missing pillar" into sustainable development goals: Towards intersubjective values-based indicators, *Sustainability*, 5(7), pp. 3035-3059.

Cabedoce, B., 2007, *Du jardin ouvrier au jardin partagé : un rôle social et environnemental*, Bibliothèque numérique de l'INP, n 4, pp. 4-5.

Cabedoce, B. et P. Pierson, (Eds), 1996, *Cent ans d'histoire des jardins ouvriers, 1896-1996*, Créaphis, Paris, 221 p.

Carmin, J., 1999, Voluntary associations, professional organizations, and the environmental movement in the United States, *Environmental Politics*, 8 (1), pp. 101-121.

Cardon, D., 2010, *La démocratie internet. Promesses et limites*, Le Seuil, coll. République des Idées, Paris, 112 p.

Carrel, M. et J. Talpin, 2012, Cachez ce politique que je ne saurais voir ! Ethnographie des conseils de quartier roubaisiens, *Participations*, 3, n 4, pp. 179-206.

Cefai, D., 2007, *Pourquoi se mobilise-t-on ?*, La Découverte, Paris, 736 p.

Cefai, D., 2009, Comment se mobilise-t-on? L'apport d'une approche pragmatiste à la sociologie de l'action collective, *Sociologie*, 41, n2, pp. 245-269.

Chan, K. M. A., P. Balvanera et K. Benessaiah, 2016, Why protect nature? Rethinking values and the environment, *PNAS*, 113(6), pp. 1462-1465.

Citton, Y., 2016, Revenu inconditionnel d'existence et économie générale de l'attention, *Multitudes*, été 2016, n 63, pp. 59 -71.

Childers, D. L., M. L. Cadenasso, J. M. Grove, V. Marshall, B. McGrath et S.T.A. Pickett, 2015, An Ecology for Cities : A Transformational Nexus of Design and Ecology to Advance Climate Change Resilience and Urban Sustainability, *Sustainability* 7, pp. 3774–3791.

Commissariat Général au Développement Durable (CGDD), 2016, Indicateurs nationaux de la transition écologique vers un développement durable 2015-2020 : premier état des lieux, n142, Études et Documents, MEEM, 25 p.

Connolly, J. J., E. S. Svendsen, D. R. Fisher et L. K. Campbell, 2013, Organizing urban ecosystem services through environmental stewardship governance in New York City, *Landscape and Urban Planning* 109, pp. 76–84.

Dardot P. et C. Laval, 2014, *Commun. Essai sur la révolution au XXIe siècle*, La Découverte, Paris, 593 p.

Darly, S., 2012, S'appuyer sur l'éco-pastoralisme urbain pour réaliser le diagnostic des capacités agricoles de la ville : expérimentation en cours à Plaine Commune, *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [en ligne], 12, n2, Dossier : Agriculture urbaine : aménager et nourrir la ville, pp. 263-269.

Darly, S., P. Marty et J. Milian, 2013, La « nature en ville » à l'épreuve de la requalification des banlieues. Le cas de Plaine Commune, *Métropolitiques* [en ligne], 11, URL : <http://www.metropolitiques.eu/La-nature-en-ville-a-l-epreuve-de.html>.

Desrousseaux, M. et L. Stahl, 2014, L'appréhension de l'agriculture urbaine par le droit français ?, *Géocarrefour*, n 89, pp. 65-73.

Dessein, J., K. Soini, G. Fairclough, et L. Horlings, 2015, *Culture in, for and as Sustainable Development. Conclusions from the COST Action IS1007 Investigating Cultural Sustainability*, University of Jyväskylä, Finland, 73 p.

Douay, N. et M. Prévot (Eds), 2012, L'activisme urbain : art, architecture et espace public, *L'information géographique*, 76, n 3, Paris, pp. 6-8.

Douay, N. et M. Prévot M., 2014, Park(ing) day : label international d'un activisme édulcoré ?, *Environnement Urbain/Urban Environment* [En ligne], Vol. 8, URL : <http://eue.revues.org/303>. Consulté le 17 juin 2016.

Douay, N. et M. Prévot, 2016, Circulation d'un modèle urbain "alternatif"? Le cas de l'urbanisme tactique et de sa réception à Paris, *Échogéo* [En ligne], vol. 36, URL : <http://echogeo.revues.org/14617>. Consulté le 10 décembre 2016.

Dubost, F., 2007, Introduction générale : évolution sociologique et questions de sémantique, dans : Cabedoce, B., *Du jardin ouvrier au jardin partagé : un rôle social et environnemental*, Bibliothèque numérique de l'INP, n 4, pp. 4-5.

Duchemin, E., F. Wegmuller et A.-M. Legault, 2010, Agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers , *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Vol. 10 num 2 | septembre 2010, mis en ligne le 24 septembre 2010, consulté le 16 août 2017, URL : <http://vertigo.revues.org/10436>; DOI : 10.4000/vertigo.10436

Escobar, A., 2014, Gouvernance associative : enjeux de coopération au sein des associations d'agriculture urbaine en Plaine Commune, *Cartothèque de l'Université Paris VIII*.

Fisher, D., L. Campbell et E. Svendsen, 2012, The organisational structure of urban environmental stewardship, *Environmental Politics*, 21, n 1, pp. 26-48.

- Fisher, D. et E. Svendsen, 2014, Hybrid arrangements within the environmental state, dans: Lockie S., D. Sonnenfeld et D. Fisher (Eds), *Routledge International Handbook of Social and Environmental Change*, Routledge, New-York, 344 p.
- Fourcaut, A. et T. Paquot, (Eds), 2002, Dossier « Le grand ensemble, histoire et devenir », *Urbanisme*, 322, pp. 35-80.
- Fourniau J.-M., 2007, L'expérience démocratique des "citoyens en tant que riverains" dans les conflits d'aménagement, *Revue européenne des sciences sociales [En ligne]*, XLV-136, URL : <http://ress.revues.org/9>. Consulté le 29 janvier 2017.
- Gadrey, J. et F. Jany-Catrice, 2005, *Les nouveaux indicateurs de richesse*, La Découverte, Paris, 128 p.
- Gatta, F., 2013, Tactiques et formes d'engagement des acteurs non institutionnels de la transformation urbaine, dans : Biau, V., M. Fenker et E. Macaire, (Eds), L'implication des habitants dans la fabrication de la ville. Métiers et pratique en question, *Cahiers du Réseau Activités et Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme*, n6, Éditions de la Villette, Paris, pp. 71-89.
- Geels, F. W., 2002, Technological transitions as evolutionary reconfiguration processes : A multi-level perspective and a case-study, *Research Policy*, 31, n 8-9, pp. 1257-1274.
- Geels, F. W. et J. Schot, 2007, 'Typology of socio-technical transition pathways', *Research Policy*, 36, n 3, pp. 399-417.
- Harvey D., 2012, *Rebel Cities. From the right to the city to the Urban Revolution*, Verso, London, New York, 187 p.
- Hoffmann-Martinot, V. et C. Sorbets (Eds), 2003, *Démocraties locales en changement*, Pedone, Paris, 213 p.
- Ion, J. (Eds), 2001, L'engagement au pluriel, Presses Universitaires de Saint Etienne, Saint Etienne, 220 p.
- Ion J., S. Franguiadakis et P. Viot, 2005, *Militer aujourd'hui*, Autrement, Paris, 138 p.
- Ivakhiv, A., 1997, Ecocultural Critical Theory and Ecocultural Studies: Contexts and Research Directions. Paper presented at Cultures and Environments: On Cultural Environmental Studies, an On-Line Conference hosted by the American Studies Program, Washington State University, June 20-22, [en ligne] URL : [http://www.uvm.edu/~aivakhiv/eco\\_cult.htm](http://www.uvm.edu/~aivakhiv/eco_cult.htm). Consulté le 20 octobre 2015.
- Jordan, A., 2008, The governance of sustainable development: Taking stock and looking forwards, *Environment and Planning C: Government and Policy*, 26, n 1, pp. 17-33
- Layzer, J., 2002, Science, Citizen Involvement, and Collaborative Environmental Policymaking, *Journal of Environmental Planning and Management*, 53, 46(3), pp. 345-363
- Lefebvre, H., 1968-1972, *Le droit à la ville*, Le Seuil, Paris, 145 p.
- McClintock N., 2010, Why farm the city? Theorizing urban agriculture through a lens of metabolic rift, *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, 3, pp.191-207.
- Méda, D., 1999, *Qu'est ce que la richesse ?*, Aubier, Paris, 423 p.
- Mehdi, L., C. Weber, F. Di Pietro et W. Selmi, 2012, Évolution de la place du végétal dans la ville, de l'espace vert à la trame verte, *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne]*, Volume 12, num 2, URL : <http://vertigo.revues.org/12670>. Consulté le 19 juin 2016.
- Association Biodiversité Culturelle (Eds), 2006, *Les créatifs culturels en France*, éditions Y. Michel, Paris, 131 p.

- Milbrath L. W. et M.L. Goel, 1977, *Political participation : how and why do people get involved in politics?* Rand McNally College Pub, Chicago, 195 p.
- Moulaert, F., E. Swingedow, F. Martinelli et S. Gonzalez, 2010, *Can Neighbourhoods Save the City? Community development and social innovation*, Routledge, London and New York, 248 p.
- Moulaert, F., 2009, Social Innovation : Institutionally Embedded, Territorially (Re)Produced, dans : MacCallum, D., F. Moulaert, J. Hillier et S. Vicari, (Eds), *Social Innovation and Territorial Development*, Ashgate, Farnham, pp. 11-24.
- Moulaert, F., D. MacCallum, A. Mehmood et A. Hamdouch, 2013, *The International Handbook on Social Innovation. Collective Action, Social Learning and Transdisciplinary Research*, Edward Elgar, Cheltenham, 528 p.
- Moulaert, F., F. Martinelli, E. Swyngedouw et S. González, S., 2007, Introduction: Social innovation and Governance in European Cities: Urban Development Between Path Dependency and Radical Innovation, *European Urban and Regional Studies*, 14, 3, pp. 195-209.
- Nahmias, P. et E. Hellier, 2012, La gouvernance urbaine en question : le cas des lieux de nature cultivée, *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], vol 12, num 2, URL : <http://vertigo.revues.org/13109C> consulté le 19 juin 2016.
- Neveu, C., (Eds), 2008, *Cultures et pratiques participatives. Perspectives comparatives*, L'Harmattan, Paris, 402 p .
- Neveu, C., 2011, Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ?, *Participations*, 1, n 1, pp. 186-209.
- Paddeu, F., 2015, De la crise urbaine à la réappropriation du territoire. Mobilisations civiques pour la justice environnementale et alimentaire dans les quartiers défavorisés de Detroit et du Bronx à New York, thèse de géographie sous la direction de Cynthia Ghorra-Gobin, Université Paris IV, 484 p., [en ligne] URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01283583/document>.
- Pestre, D., 2011, Des sciences, des techniques et de l'ordre démocratique et participatif, *Participations*, 1, n 1, pp. 210-238.
- Philipponneau, M., 1956, *La vie rurale de la banlieue parisienne. Etude de géographie humaine*, Armand Colin, Paris, 503 p.
- Polyani, K., 1983, *La Grande Transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps*, trad. Catherine Malamoud et Maurice Angeno, préface de Louis Dumont, Bibliothèque des sciences humaines, Gallimard, Paris, 419 p.
- Praly, C., C. Chazoul, C. Delfosse et P. Mundler, 2014 Les circuits de proximité, cadre d'analyse de la relocalisation des circuits alimentaires, *Géographie, économie, société*, 16, n4, pp. 445-478.
- Putnam R. D., 2000, *Bowling Alone. The collapse and revival of American community*, Simon and Schuster, New York, 544 p.
- Rancière, J., 2000, *Le partage du sensible. Esthétique et politique*, Fabrique, Paris, 74 p.
- Rancière, J., 2004, *Malaise dans l'esthétique*, Galilée, Paris, 172 p.
- Raymond, R., 2009, La « société civile », ce « nouvel » acteur de l'aménagement des territoires, *L'Information Géographique*, n 2, pp. 10-28.
- Raynaud-Desmet L., 2012, La fabrication de la ville durable entre conflit et participation : les activistes urbains écologistes en région parisienne, *L'information géographique*, « Activismes urbains : engagement et militantisme », 76, n 1, pp. 36-51.

- Rouxel, F., 2002, *Le périurbain, ou les mutations de la ville périphérique*, Paris, *Dossier documentaire. Note de synthèse et orientation bibliographique*, Centre de Documentation de l'Urbanisme (CDU), ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer, Paris, 28 p.
- Rowson, J. M., 1997, *Community-based Sustainability and the construction of Difference on Galiano Island*, Thesis of the University of British Columbia, Vancouver.
- Rumpala, Y., 2010, *Développement durable ou le gouvernement du changement total*, Éditions Le Bord de l'eau, coll. « Diagnostics », Lormont, 436 p.
- Tapie-Grime M., C. Blatrix et P. Mocquay, 2007, *Développement durable et démocratie participative. La dynamique performative locale*, éditions du PUCA, coll. Recherche, Paris, 171 p.
- Thévenot, L., 2006, *L'action au pluriel : sociologie des régimes d'engagement*, La Découverte, Paris, 312 p.
- Scheromm, P., C. Perrin et C. Soulard, 2014, *Cultiver en ville... Cultiver la ville ? L'agriculture urbaine à Montpellier*, *Espaces et sociétés*, 3, n 158, pp. 49-66.
- Segers, R., P. Van den Broeck, A. Khan, J. Schreurs, B. De Meulder et F. Moulaert, 2016, *The SPINDUS handbook for spatial quality. A relational approach*, Rotterdam, Academic & Scientific Publishers (ASP), Brussels, 320 p.
- Simmel, G., 2003, *Le conflit*, Le Ciré, Paris, 166 p.
- Sirianni, C., 2009, *Investing in Democracy: Engaging Citizens in Collaborative Governance*, Brookings Press, Washington, 306 p.
- Sirianni C. et L. Friedland, 2001, *Civic innovation in America. Community empowerment. Public policy, and the movement for civic renewal*, University of California Press, Berkeley and Los Angeles, 382 p.
- Sintomer, Y., 2007, *Le pouvoir au peuple. Jury citoyens, tirage au sort et démocratie participative*, La Découverte, coll. « cahiers libres », Paris, 176 p.
- Slack, J. D. et L. A., Whitt, 1992, *Ethics and cultural studies*, dans : Grossberg, L. (Eds), *Cultural Studies*, Routledge, New York, pp. 571-590.
- UN-Habitat, 2013, *State of the World's Cities 2012/2013*. Routledge, New York, USA.
- Verba S., J.O. Kim et N. Nie, 1978, *Participation and political equality : a seven-nation comparison*, Cambridge University Press, Cambridge/New York, 420 p.
- Viveret, P., 2003, *Les nouveaux facteurs de richesse*, Editions de l'Aube, Paris, 233 p.
- Williams, R., 1985, *Keywords. A Vocabulary of Culture and Society*, Oxford, Oxford University Press, 352 p.
- Zask, J., 2016, *La démocratie aux champs*, Paris, La Découverte, 256 p.
- Zhao, D., 1998, *Ecologies of Social Movements: Student Mobilization during the 1989 Pro-democracy Movement in Beijing*, *American Journal of Sociology*, 103, pp. 1493-529.

## NOTES

1. « Vers des plateformes réellement coopératives », Hubert Guillaud, Internet Actu, 1er janvier 2016, [en ligne] URL : <http://internetactu.blog.lemonde.fr/2016/01/01/plateformescooperatives/>

2. Cette recherche-action participe du Programme de recherche interdisciplinaire de l'Idex Sorbonne Paris Cité *Politiques de la Terre à l'épreuve de l'Anthropocène. Monde, Échelles, Données*, dont le coordinateur scientifique est Bruno Latour (Sciences Po). L'objectif général s'organise autour de deux dimensions centrales, qui se répondent mutuellement : une dimension de représentation et une dimension de gouvernement de la Terre et du Monde. Ces deux dimensions recourent à la fois des enjeux thématiques et méthodologiques, qui ne pourront être traités que dans le cadre d'un travail commun entre sciences naturelles et sciences humaines et sociales. En effet, pour penser ces échelles et dynamiques multiples, l'Anthropocène impose de nouvelles représentations permises par la production de nouvelles données. Mais à l'heure actuelle, l'interopérabilité de nombreuses bases de données demeure problématique, ce qui empêche les chercheurs de penser les transformations du couple Terre-Monde dans ses différentes dimensions. Faute de données partagées pour suivre ces transformations, les rapports difficiles entre sciences, expertise et politique paralysent le gouvernement de ces nouveaux enjeux. C'est pourquoi le programme *Politiques de la Terre à l'épreuve de l'Anthropocène* rassemble des équipes de plusieurs disciplines et de plusieurs établissements de Sorbonne Paris Cité, autour de trois « épreuves » qui cristallisent à chaque fois, autour des problèmes de partage des données, des enjeux de représentation et de gouvernement : Géopolitique des dioxydes de carbone; Expertise des risques et médiatisation des catastrophes; Dynamiques des zones critiques et conflits d'urbanisation.

3. La communauté d'agglomération est définie comme étant : « [...] un établissement public de coopération intercommunale regroupant plusieurs communes formant, à la date de sa création, un ensemble de plus de 50 000 habitants d'un seul tenant et sans enclave, autour d'une ou plusieurs communes centre de plus de 15 000 habitants. Le seuil démographique de 15 000 habitants ne s'applique pas lorsque la communauté d'agglomération comprend le chef-lieu du département ou la commune la plus importante du département. Le seuil démographique de 50 000 habitants est réduit à 30 000 habitants lorsque la communauté d'agglomération comprend le chef-lieu du département. » Début de l'article L 5216-1 du Code général des collectivités territoriales.

4. Nous avons constitué une base de données regroupant les associations environnementales des 131 communes du Grand Paris à partir de la liste d'associations Loi 1901 fournie par la Direction de l'Information Légale et Administrative (DILA). Nous l'avons complétée en créant des partenariats avec des organisations locales pour collecter des données sur les collectifs et associations avec lesquels ils travaillent. Nous avons obtenu les listes de contacts de sept pourvoyeurs de données : Environnement 92, Estivales de la Permaculture, France Nature Environnement, les Grands Voisins, NatureParif, RéFé, ZeroWaste. Après avoir combiné les bases de données des partenaires pour créer une population d'enquête, nous avons nettoyé et délimité la base de données pour échantillonner. Cette démarche a abouti à un échantillon de 753 associations recensées, auxquelles nous avons diffusé un questionnaire en ligne à propos de leurs ressources, pratiques, réseaux et terrains d'action, complété dans un second temps par une série d'entretiens. Afin de sélectionner les associations avec lesquelles nous entretenir, nous avons mis en place avec des politologues et géomaticiens du CEVIPOF un échantillonnage de 31 communes représentatives du Grand Paris en termes d'occupation du sol. Au sein de ces communes, nous avons systématiquement contacté l'ensemble des associations environnementales de la commune ou arrondissement, avec qui nous avons effectué un entretien semi-directif avec un membre actif. Ce dispositif nous a permis d'avoir accès à un échantillon d'acteurs diversifiés et notamment à des groupes plus marginalisés au sein de la nébuleuse associative environnementale.

5.

6. La jurisprudence est venue ajouter « un critère prétorien » à la définition de l'activité agricole, l'associant à un « profit », de manière à la distinguer « du simple "hobby" » (Desrousseaux et

Stahl, 2014, p. 66). D'où l'idée que « les jardins d'agrément et d'intérêt familial » soient exclus du statut du fermage, ses produits ne pouvant pas être destinés qu'à l' « autoconsommation » (C. rur., art. L. 415-10).

7. Deux associations polarisent les relations de coopération : Auberfabrik et La Semeuse. Les deux favorisent l'accès du plus grand nombre aux pratiques artistiques grâce aux arts plastiques et à l'écologie. A l'origine, leur objectif était de favoriser les pratiques artistiques, mais cet objectif s'est transformé avec la création d'un jardin.

---

## RÉSUMÉS

L'article porte sur la place des associations d'agriculture urbaine sur le territoire de Plaine Commune, communauté d'agglomération d'Ile-de-France. Dans le prolongement de travaux portant sur l'environnementalisme civique, il s'agit d'examiner la manière dont les activistes locaux reconfigurent l'engagement des citoyens sur les territoires et les gouvernances urbaines. Il apparaît une double logique territoriale tant liée à la nature des acteurs qu'aux dynamiques spatiales et sociopolitiques.

In continuation with the work on civic environmentalism, which focus on how local activism reconfigures citizen engagement in urban space and governance, in the perspective of the ecological transition, the authors of this article examine the role of urban agriculture associations in the Plaine Commune institutional territory (communauté d'agglomération) of Ile-de-France. It appears as a double territorial logic related to both the nature of the actors and to the spatial and socio-political dynamics.

## INDEX

**Keywords** : civic environmentalism, territorialization, urban agriculture, urban governance, urban nature

**Mots-clés** : environnementalisme civique, mutualisation territoriale, agriculture urbaine, gouvernance urbaine, nature en ville

## AUTEURS

### NATHALIE BLANC

Directrice de recherche CNRS, UMR LADYSS, Université Paris Diderot, France, courriel : nathali.blanc@wanadoo.fr

### ALICE CANABATE

Docteure en sociologie, chercheuse associée au LCSP, Université Paris Diderot, France, courriel : alicecanabate@gmail.com

**NICOLAS DOUAY**

Maître de conférences, Université Paris-Diderot, UMR Géographie-Cités, France, courriel : nicolas.douay@gmail.com

**ANGELA ESCOBAR**

Géographe, Géomaticienne, Université Paris VIII, France, courriel : anesvel711@gmail.com

**FLAMINIA PADDEU**

Post-doctorante en Géographie, chercheuse associée au Ladyss, Université Paris Diderot, France, courriel : paddeu.flaminia@gmail.com